

Le COVID-19 en Afrique

Sauver des vies
et l'économie



**COVID-19
REPOSTE**



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Pour commander des exemplaires du rapport, veuillez contacter :

Publications

Commission économique pour l'Afrique

P.O. Box 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900

Télécopie: +251-11-551-4416

Adresse électronique: eca-info@un.org

Web: www.uneca.org

© 2020 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Photo de couverture : Shutterstock

Le COVID-19 en Afrique

Sauver des vies
et l'économie



COVID-19
REPOSTE



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Table des matières

Remerciements	iv
Résumé et messages clefs.....	v
Abréviations et acronymes	vii
1. Personnes	1
2. Prospérité	9
3. Partenariats	26
4. Les réponses à la pandémie	39
5. Annexes	40

Remerciements

Le présent rapport a été établi sous la direction générale de Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la CEA, et sous la supervision de Stephen Karingi, Directeur de la Division de l'intégration régionale et du commerce, et de Bartholomew Armah, chargé de la Division de la macroéconomie et de la gouvernance.

L'équipe principale chargée de la consolidation du rapport était composée de Jamie MacLeod, expert en politique commerciale au Centre africain pour les politiques commerciales, Christine Achieng Awiti, économiste, et Veerawin Su, économiste adjoint.

Des contributions de fond ont été apportées par Sokunpanha You, Komi Tsowou, Lily Sommer, Wafa Aidi, Simon Mevel, David Luke, Jane Karonga, Adeyinka Adeyemi, Melaku Desta, Nadia Hasham, Thokozile Ruzvidzo, Gonzague Rosalie, Adrian Gauci, Saurabh Sinha, Edlam Abera Yemeru, Jack Zulu, David Lawson, Marios Pournaris, Yohannes

Ghebru, Tunde Fafunwa, Mactar Seck, Jean-Paul Adam, Linus Mofor, James Murombedzi, Robert Lisinge, Soteri Gatera, Habiba Ben Barka, Opeyemi Akinyemi, Yesuf Awel, Bosede Awoyemi, Nimonka Bayale, Hopestone Chavula, Muazu Ibrahim, Jane Mpapalika, Amandine Nakumuryango, Amal Elbeshbishi, Aziz Jaid, Houda Filaly-Ansary, Sizo Mhlanga, Mzwanele Mfunwa, Oliver Maponga, Bineswaree Bolaky, Fatima Tepe Sine, Fanwell Bokosi, Antonio Pedro, Issoufou Seidou Sanda, Mamadou Bal, Simon Fouda, Abel Akara, Ngone Diop, Bakary Dosso, Nadia Ouedraogo, Jerome Ouedraogo, Maame Peterson, Mamadou Sebeogo, Silvere Konan, Amadou Diouf, Ismael Issifou, Mama Keita, Andrew Mold, Geoffrey Manyara, Jessica Atsin, Raquel Frederick et Rodgers Mukwaya.

Les travaux d'édition, de traduction et de conception du rapport ont été réalisés par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.

“Il ne s'agit non pas d'une crise financière, mais d'une crise humaine. Il ne s'agit pas seulement d'apporter des liquidités aux systèmes financiers, ce qui est bien sûr nécessaire. Nous devons aussi soutenir directement ceux qui perdent leur emploi, ceux qui perdent leur salaire, les petites entreprises qui ne peuvent plus fonctionner, tous ceux qui constituent le tissu de nos sociétés. Nous devons en outre faire en sorte de maintenir à flot des milliers de personnes, de maintenir à flot les petites entreprises, de maintenir à flot toutes les sociétés.”

António Guterres,
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Résumé et messages clés

PERSONNES : entre 300 000 et 3 300 000 Africains pourraient perdre la vie à cause du COVID-19, en fonction des mesures prises pour stopper la propagation du virus.

Si l'Afrique est particulièrement vulnérable, c'est parce que 56 % de la population urbaine est concentrée dans des bidonvilles surpeuplés et mal équipés, et que seuls 34 % des ménages ont accès à de simples moyens de se laver les mains. En gros, 71 % de la population active est employée dans le secteur informel et la plupart de ces employés ne peuvent pas faire du télétravail. Près de 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. De tous les continents, l'Afrique est celui qui a la plus forte prévalence de certaines pathologies préexistantes, comme la tuberculose et le VIH/sida. L'Afrique est vulnérable en raison du manque de lits d'hôpital et de professionnels de santé, de sa forte dépendance à l'égard des importations pour ses médicaments et produits pharmaceutiques, de la faiblesse de ses systèmes d'identité juridique pour le versement de prestations en espèces et, enfin, du fait que ses économies, déjà peu solides, sont incapables de faire face aux coûts de santé et aux conséquences d'un confinement.

PROSPÉRITÉ : l'impact sur les économies africaines pourrait être un ralentissement de la croissance à 1,8 % dans le meilleur des cas et une contraction de 2,6 % de l'économie dans le pire scénario. Cela pourrait faire basculer 29 millions de personnes dans l'extrême pauvreté.

Même si on parvient à stopper sa propagation, le COVID-19 entraînera inévitablement des dommages économiques. Le prix du pétrole, ressource qui représente 40 % des exportations africaines, a diminué de moitié et d'autres exportations majeures de l'Afrique, comme les textiles et les fleurs, se sont effondrées. Le tourisme - qui représente jusqu'à 38 % du produit

intérieur brut (PIB) de certains pays africains - est pratiquement à l'arrêt, tout comme l'industrie aérienne qui y contribue. Les entreprises qui s'effondrent risquent de ne jamais se relever. Faute d'une réaction rapide, les gouvernements risquent de perdre le contrôle et d'être confrontés à des troubles. Pour préserver ou bâtir notre prospérité commune, nous avons besoin d'une relance budgétaire d'au moins 100 milliards de dollars pour répondre aux urgences sanitaires, mettre en place des dispositifs de sécurité sociale pour les plus vulnérables, protéger les emplois et, le cas échéant, soutenir l'activité économique.

PARTENARIATS : Nos économies sont interconnectées : c'est unis dans l'action que nous devons combattre la pandémie. En ces temps difficiles, les institutions de financement du développement doivent prendre des mesures anticycliques sans précédent pour protéger le secteur privé et sauver des emplois.

Nous devons maintenir la fluidité des échanges, en particulier en ce qui concerne les fournitures médicales essentielles et les aliments de base, en luttant contre la tentation d'imposer des interdictions d'exportation. La propriété intellectuelle sur les fournitures médicales, les nouveaux kits de dépistage et les vaccins doit être partagée pour aider le secteur privé africain à prendre sa part de responsabilité dans notre riposte face à la pandémie. L'Afrique a besoin d'une aide d'un niveau sans précédent. Il faut des mécanismes de financement innovants, notamment un moratoire sur la dette, un meilleur accès aux dispositifs de financement d'urgence et l'ouverture de lignes de crédit pour le secteur privé en Afrique. Nous devons reconstruire « en mieux », en ayant à l'esprit le climat et en tirant parti de l'économie numérique. Et nous devons nous montrer fermes et clairs sur la bonne gouvernance pour sauvegarder nos systèmes de santé, assurer une utilisation appropriée des

fonds d'urgence, empêcher l'effondrement de nos entreprises et réduire les licenciements de travailleurs.

Abréviations et acronymes

COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
EIU	Economist Intelligence Unit
EPIN	Indice d'évaluation des politiques et institutions nationales
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
PIB	Produit intérieur brut
IATA	Association du transport aérien international
TIC	Technologies de l'information et de la communication
OIT	Organisation internationale du Travail
FMI	Fonds monétaire international
CCI	Centre du commerce international
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PwC	PricewaterhouseCoopers
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
OMT	Organisation mondiale du tourisme
WASH	Eau, assainissement et hygiène pour tous
OMS	Organisation mondiale de la Santé

1. Personnes

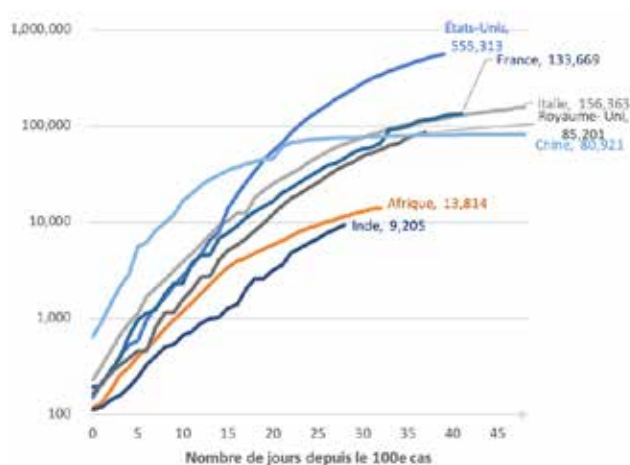
Exposition	Risque	Vulnérabilité	Vies
<ul style="list-style-type: none"> 13 814 cas confirmés de COVID-19 en Afrique au 12 avril Les cas augmentent rapidement avec un risque de courbe d'infections très marquée 	<ul style="list-style-type: none"> Forte concentration de population dans les bidonvilles Faible accès aux équipements permettant de se laver les mains Forte prévalence de certaines « pathologies préexistantes » sensibles, notamment le VIH/SIDA, la malnutrition et la tuberculose 	<ul style="list-style-type: none"> Faible nombre de lits d'hôpital, d'unités de soins intensifs et de professionnels de santé Dépendance à l'égard des médicaments et des produits pharmaceutiques importés Des économies plus faibles incapables de supporter les coûts de la santé et du confinement 	<ul style="list-style-type: none"> 0,3 à 3,3 millions de vies perdues selon les mesures prises 2,3 millions à 22,5 millions de personnes nécessitant une hospitalisation 0,5 million à 4,4 millions de personnes nécessitant des soins intensifs Des dépenses de santé d'urgence s'élevant à 44 milliards de dollars même en cas de mesures de confinement intense et de distanciation sociale

Exposition - situation en Afrique

Les cas confirmés de COVID-19 en Afrique augmentent rapidement suite à l'amélioration des tests. Pour déterminer les différents scénarios possibles, l'Afrique peut se tourner vers les pays dont le nombre de cas de COVID-19 est

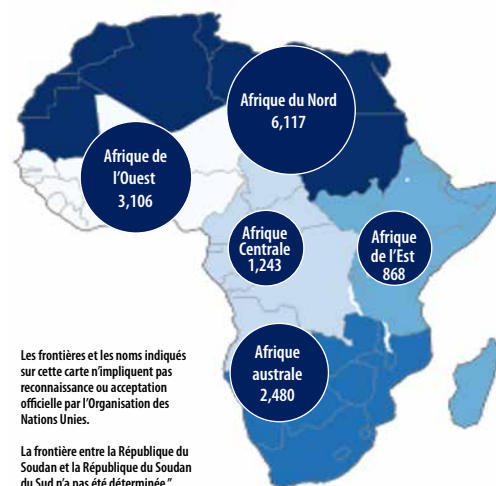
très élevé, mais les particularités du contexte africain et les vulnérabilités qui entravent la riposte de l'Afrique sont susceptibles d'entraîner des impacts très différenciés.

Figure 1.1 Nombre de jours depuis le 100e cas : courbe des infections en Afrique par rapport aux comparateurs



Source : D'après des données de l'Université Johns Hopkins et CDC-Afrique, 12 avril 2020

Figure 1.2 Cas de COVID-19 signalés en Afrique, 7 avril



D'après les données de CDC-Afrique, 12 avril 2020

Risque - sensibilité à la propagation et à l'impact

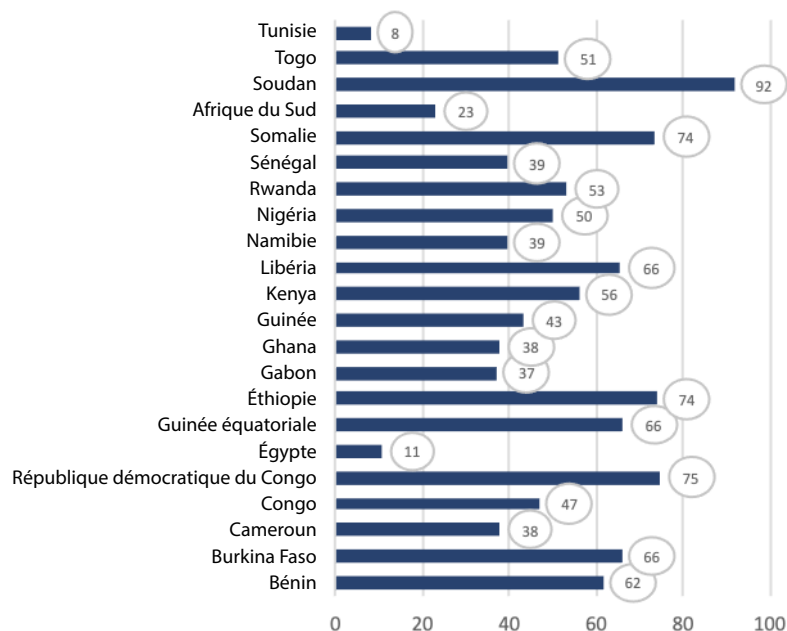
Près de 600 millions de personnes (43,5 % de la population totale de l'Afrique) vivent dans des zones urbaines, dont 56 % (hors Afrique du Nord) dans des bidonvilles. Celles-ci sont vulnérables à la propagation des maladies infectieuses en raison de la densité de la population, du surpeuplement, de la forte mobilité de la population, des difficultés d'application des régimes de quarantaine et du faible accès aux soins de santé. Les interventions de surveillance, de contrôle, de confinement et d'atténuation sont des défis de taille pour la lutte contre les épidémies de maladies infectieuses dans les bidonvilles.

Les gouttelettes émises par voie respiratoire constituent le principal mécanisme de transmission du COVID-19 et un lavage régulier des mains est le meilleur moyen de s'en protéger. Or, les possibilités de se laver les mains sont limitées en Afrique, 36 % de la population n'ayant

aucun accès aux moyens nécessaires dans le foyer et 30 % n'y ayant qu'un accès limité.

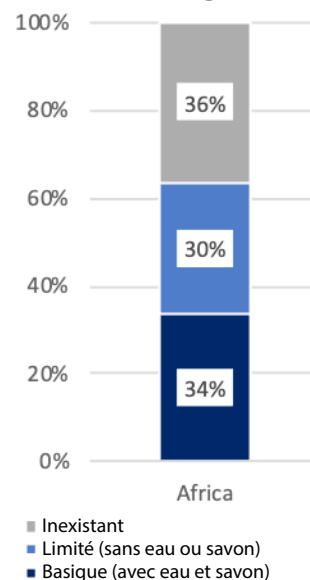
Les effets du COVID-19 sur la mortalité et l'hospitalisation sont fortement liés à l'âge et aux pathologies préexistantes, selon les données provenant des régions les plus touchées. Les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, les maladies rénales et les affections immunodéprimées, comme le VIH/sida et la tuberculose, s'avèrent particulièrement dangereuses.¹ Certes, l'Afrique présente un profil démographique relativement favorable (près de 60 % de la population a moins de 25 ans), mais on peut s'inquiéter de la forte prévalence du VIH/sida dans les régions du sud ainsi que des niveaux de maladies respiratoires et rénales chroniques dans certains pays, de la tuberculose et de la malnutrition.

Fig 1.3 Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, en pourcentage



Sources: D'après les données d'ONU-Habitat, 2016, <https://unhabitat.org/sites/default/files/download-manager-files/WCR-2016-WEB.pdf>.

Fig 1.4 Accès aux moyens de lavage des mains au sein des ménages



Sources : D'après les données de l'initiative WASH de l'OMS et de l'UNICEF, 2017.

1 "Preliminary estimates of the prevalence of selected underlying health conditions among patients with coronavirus disease 2019 — United States, 12 February–28 March 2020", Morbidity and Mortality Weekly Report, 2020; No. 69, pp. 382–386. Disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.15585/mmwr.mm6913e2>.

Figure 1.5 Maladies cardiovasculaires, prévalence



Figure 1.6 Maladies respiratoires chroniques, prévalence



Figure 1.7 Maladies rénales chroniques, prévalence

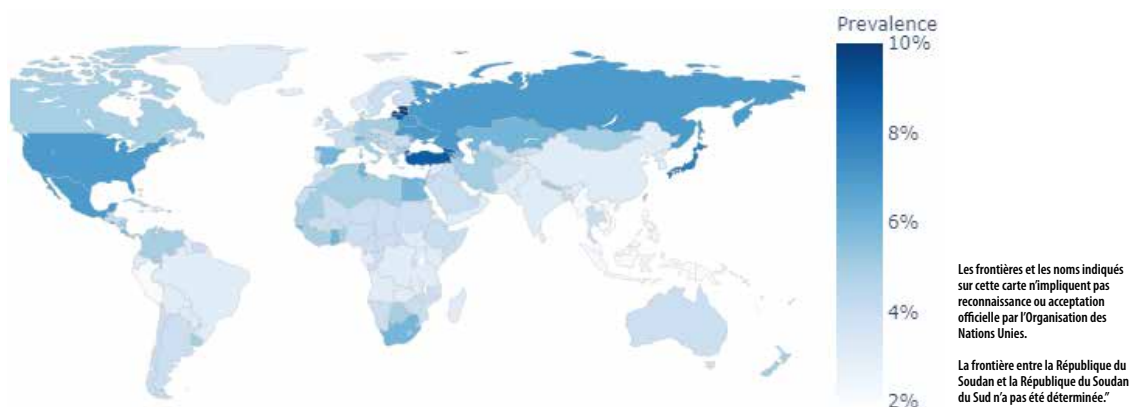


Figure 1.8 VIH/sida, prévalence



Source : à partir des données de l'étude Global Burden of Disease Study, 2016.

Vulnérabilité - fragilités critiques dans la riposte de l'Afrique

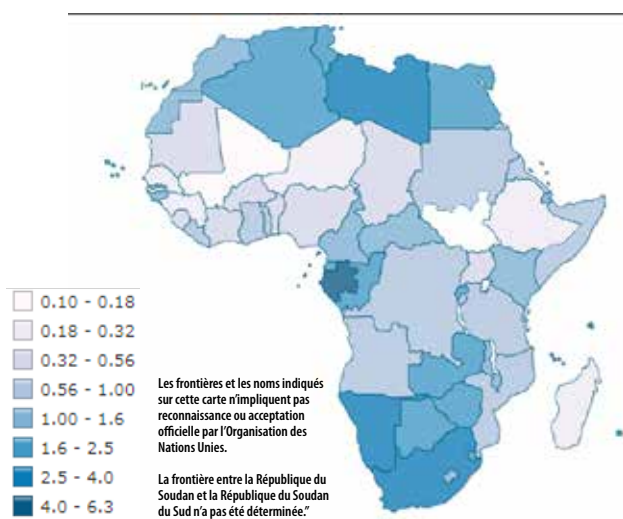
Les systèmes de santé des pays africains sont plus faibles que ceux des autres régions du monde, avec moins de lits d'hôpital, d'unités de soins intensifs et de professionnels de santé qu'ailleurs. Par exemple, le nombre de lits d'hôpital pour 1 000 habitants est de 1,8 en Afrique contre 5,98 en France. Vingt-deux des 25 pays les plus vulnérables aux maladies infectieuses, selon les estimations de Rand, se trouvent en Afrique.²

L'Afrique dépend de façon critique des importations de médicaments et de produits pharmaceutiques. Chaque pays africain est un importateur net de ces produits et jusqu'à 94 % du stock total de produits pharmaceutiques

en Afrique sont importés.³ Au moins 71 pays ont maintenant imposé des limitations ou des interdictions totales des exportations de certaines fournitures essentielles à la lutte contre le COVID-19, mettant en péril l'accès à ces fournitures en Afrique.⁴

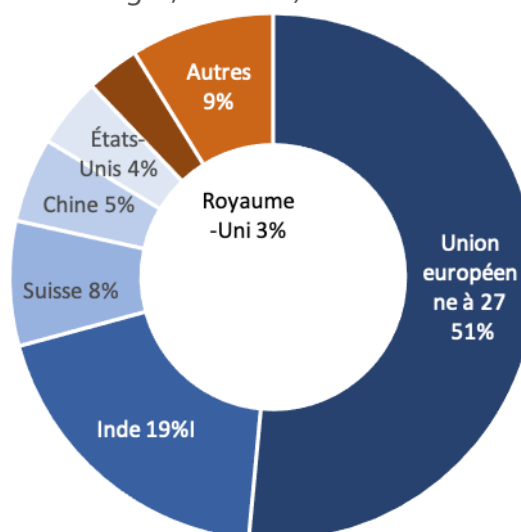
Les dépenses de santé augmenteront à mesure que les gouvernements allouent des fonds à la lutte contre le COVID-19. Or, les économies africaines, déjà peu solides, auront du mal à absorber et à soutenir les coûts de santé et les dépenses liées à un confinement. Les chocs économiques simultanés compromettront encore plus la capacité d'action de l'Afrique.

Figure 1.9 Faible capacité en lits d'hôpital, avec 1,8 lit d'hôpital en moyenne pour 1 000 habitants



Source : Index Mundi, 2020. (www.indexmundi.com)

Figure 1.10 Sources d'importation de médicaments et de produits pharmaceutiques en Afrique, (pourcentages, 2016-18)



Sources : D'après la base de données UNCTAD-Stat.

Vies - risques de morbidité

La riposte des pays africains face à la crise du COVID-19 dans les semaines à venir va déterminer la courbe des contaminations dans les différents

pays. L'équipe chargée de la riposte au COVID-19 de l'Imperial College a combiné les données sur les schémas de contact par âge et la gravité de

² Rand. 2016. Identifying future disease hot spots, Infectious disease vulnerability index, disponible à l'adresse suivante : https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR1605.html.

³ CEA. 2019. Soins de santé et croissance économique (2019).

⁴ GlobalTrade Alert. 2020. «Tackling COVID-19 Together», (2020), disponible à l'adresse suivante : <https://www.globaltradealert.org/reports>.

Tableau 1.1 Projection de l'impact du COVID-19 sur le continent africain d'ici la fin de la pandémie (2020) (en millions de personnes)

Scénario*	Infectées	Nécessitant une hospitalisation	Nécessitant des soins intensifs	Décès
A	1 222,3	22,5	4,4	3,3
B	841,9	16,0	3,1	2,4
C	520,3	9,9	1,9	1,5
D	122,8	2,3	0,5	0,3

Source : Modèle épidémiologique de l'Imperial College au 25 mars 2020.

*Clé des scénarios :

A : N'ayant pas fait l'objet de mesures d'atténuation (pire cas) - pas d'intervention

B : Atténuation au moyen d'une distanciation sociale modérée - Résultat optimal lorsque l'épidémie est atténuée par des interventions visant à limiter les contacts au sein de la population générale, y compris la distanciation sociale (réduction de 45 % du taux de contact)

C : Endiguement grâce à une distanciation sociale importante (1,6) - Introduire des mesures de distanciation sociale importante qui réduisent le taux de contact au sein de la population générale de 75 % une fois que le seuil de 1,6 décès pour 100 000 habitants par semaine est atteint

D : Endiguement grâce à une distanciation sociale importante (0,2) - Introduire des mesures de distanciation sociale importante qui réduisent le taux de contact au sein de la population générale de 75 % une fois que le seuil de 0,2 décès pour 100 000 habitants par semaine est atteint

la maladie pour faire une projection de l'impact sanitaire de la pandémie dans les pays africains. Le projet compare les impacts prévus sur la mortalité en l'absence d'interventions ou de distanciation sociale spontanée avec les résultats qui pourraient être obtenus grâce à des politiques visant à atténuer ou à empêcher la transmission. Les résultats de ces simulations sont présentés dans le tableau 1.1.⁵

Le scénario A est le pire scénario, caractérisé par l'absence d'intervention. Selon ce scénario, le modèle prévoit 1 222 300 000 infections, 22,5 millions d'hospitalisations et 3,3 millions de décès en Afrique cette année. Les stratégies d'atténuation ciblées sur la distanciation sociale réduisent considérablement la charge des systèmes de santé et le nombre de décès. Selon le meilleur scénario (D), le modèle prévoit 122,8

millions d'infections, 2,3 millions d'hospitalisations et 300 000 décès.

Si une stratégie d'endiguement est mise en œuvre de manière précoce (au seuil de 0,2 décès pour 100 000 habitants par semaine) et durable, alors 3 millions de vies pourraient être sauvées, tandis que si elle est lancée lorsque le nombre de décès est plus élevé (1,6 décès pour 100 000 habitants par semaine), alors 1,8 million de vies pourraient être sauvées : il est crucial de faire vite.

A l'instar de la crise d'Ebola, le COVID-19 aura également des conséquences sur les défis sanitaires actuels de l'Afrique à mesure que les ressources sont détournées de leur but initial et que des pressions s'exercent sur de maigres budgets. Pendant la crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le nombre de femmes qui accouchent dans les hôpitaux et les cliniques a chuté de 30 %

5 En outre, il est important de noter que les estimations ci-dessus supposent a) qu'il n'y a pas de différence substantielle dans l'état de santé général et la comorbidité entre la population chinoise et les autres populations, ce qui pourrait conduire à une surestimation du nombre de personnes nécessitant des soins intensifs, et b) que les soins médicaux disponibles dans tous les pays sont de même qualité. Aucune de ces hypothèses n'est susceptible de se vérifier dans la pratique et, par conséquent, la mortalité due à l'épidémie - que celle-ci ait fait l'objet ou pas de mesures d'atténuation - dans les pays africains à faible revenu pourrait être sensiblement plus élevée. D'autre part, le modèle de l'Imperial College ne prend pas en compte d'autres politiques pertinentes visant à contenir la propagation du COVID-19, telles que les restrictions de voyage et les fermetures de frontières, qui ont été largement mises en œuvre sur le continent africain. La prise en compte de ces autres mesures devrait permettre de réduire les taux d'infection, d'hospitalisation et de mortalité dans les pays africains, toutes choses étant égales par ailleurs.

et le taux de mortalité maternelle a augmenté de 75 %.⁶ Le COVID-19 limite déjà l'accès à la santé

sexuelle et reproductive et augmente la violence sexiste.⁷

Point sur les coûts de santé d'urgence

La lutte contre le COVID-19 nécessite la mobilisation rapide de fonds pour les dépenses liées aux soins de santé d'urgence et aux dispositifs de sécurité sociale. Aux fins de l'estimation du coût des fournitures médicales d'urgence et du personnel nécessaire pour répondre à la crise COVID-19, nous nous sommes basés sur les quatre scénarios du tableau 1.1 (sous-section précédente).

Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire l'adoption de mesures d'arrêt de la transmission accompagnées d'une distanciation stricte, il faudrait 44 milliards de dollars pour le dépistage et les équipements de protection individuelle, ainsi que pour le traitement de toutes les personnes nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs en Afrique (scénario D). Si le COVID-19 devait se propager sans qu'aucune mesure d'atténuation ne soit prise, le coût du déficit de fournitures médicales

Tableau 1.2 Coût des fournitures médicales nécessaires à la lutte contre le COVID-19 en Afrique, par scénario de pandémie

	A Sans mesure d'atténuation	B - Atténuation par une distanciation sociale modérée	C - Endiguement grâce à une distanciation sociale importante	D - Endiguement grâce à une distanciation sociale importante et précoce
Coût des fournitures médicales nécessaires à la lutte contre le COVID-19 en Afrique, 2020 (en milliards de dollars)	\$446	\$335	\$189	\$44
Répartition actuelle des dépenses de santé de l'Afrique, 2020 (en milliards de dollars)	\$138,87	\$138,87	\$138,87	\$138,87
Augmentation prévue en pourcentage des dépenses de santé nécessaires (%)	321,16	240,89	136,09	31,83

A : N'ayant pas fait l'objet de mesures d'atténuation (pire cas) - pas d'intervention

B : Atténuation au moyen d'une distanciation sociale modérée - Résultat optimal lorsque l'épidémie est atténuée par des interventions visant à limiter les contacts au sein de la population générale, y compris la distanciation sociale (réduction de 45 % du taux de contact)

C : Endiguement grâce à une distanciation sociale importante (1,6) - Introduire des mesures de distanciation sociale importante qui réduisent le taux de contact au sein de la population générale de 75 % une fois que le seuil de 1,6 décès pour 100 000 habitants par semaine est atteint

D : Endiguement grâce à une distanciation sociale importante (0,2) - Introduire des mesures de distanciation sociale importante qui réduisent le taux de contact au sein de la population générale de 75 % une fois que le seuil de 0,2 décès pour 100 000 habitants par semaine est atteint

Source : estimations de la CEA à partir des chiffres de la demande de l'Imperial College et de diverses sources pour les prix (voir annexe)

⁶ Davies, Sara et Belinda Bennett (2016) "A gendered human rights analysis of Ebola and Zika : locating gender in global health emergencies", *International Affairs* 92(5) : 1041-60 rapporté dans Smith, J. Overcoming the "tyranny of the urgent" : integrating gender into disease outbreak preparedness and response, *Gender & Development*, Vol. 27, Issue 2.

⁷ Forum économique mondial. 2020. COVID-19- la pandémie frappe les femmes plus durement que les hommes, disponible sur : <https://www.weforum.org/agenda/2020/04/covid-19-coronavirus-pandemic-hit-women-harder-than-men/>.

nécessaires à la lutte contre le COVID-19 à travers l'Afrique atteindrait environ 446 milliards de dollars (scénario A) et l'Afrique serait dans l'incapacité de traiter ne serait-ce qu'une fraction du nombre de malades.

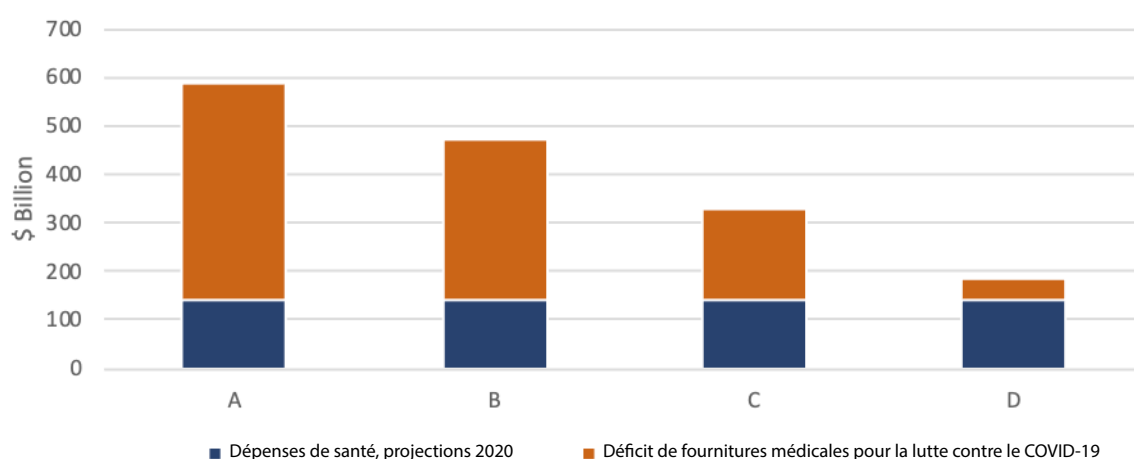
La demande de soins de santé en Afrique ne peut être maintenue à des niveaux gérables que par l'adoption rapide de mesures de santé publique pour arrêter la transmission (y compris le dépistage et l'isolement des cas et la généralisation des mesures de distanciation sociale).

La part la plus importante des estimations des coûts des fournitures médicales est représentée par les équipements de protection individuelle, soit un effet d'échelle important. On voit donc combien il importe d'assurer des soins de santé de base corrects. L'approvisionnement suffisant en équipements de protection personnelle a été un défi même dans des économies plus avancées comme le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Italie.

La figure 1.11 compare le déficit projeté de fournitures médicales nécessaires à la lutte contre le COVID-19 aux projections de base des dépenses de santé de l'Afrique pour 2020 (sans COVID-19). Dans le pire des cas (sans mesure d'atténuation), le continent aura besoin d'une augmentation de 321,2 % des dépenses de santé (par rapport au niveau de référence sans COVID-19) pour combler le déficit de fournitures médicales. Dans le meilleur des cas, ce chiffre se réduit à une augmentation de 31,8 % seulement, ce qui est beaucoup plus proche de l'impact sur les dépenses de santé des précédentes épidémies telles que le virus Ebola et l'épidémie de pneumonie appelée Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).⁸ Toutefois, le COVID-19 est une maladie plus contagieuse, qui se propage facilement sur une plus grande étendue géographique et nécessite des équipements médicaux coûteux pour son traitement, comme des respirateurs.

Un défi crucial pour le continent est le très faible ratio de personnel médical pour 1 000 patients, ainsi que la faiblesse des systèmes de santé. Le

Figure 1.11 Coût des fournitures médicales nécessaires à la lutte contre le COVID-19 au-dessus des projections de base des dépenses de santé pour l'Afrique, 2020*



Source : Calculs de la CEA comparant le coût des fournitures médicales nécessaires à la lutte contre le COVID-19 et les projections de base des dépenses de santé pour l'Afrique, 2020.

* Faute de données sur les dépenses de santé pour la période 2017-2020, les projections de la CEA supposent une croissance de 6 % par an des dépenses de santé, comme le conseille l'OMS^a

a Voir <https://www.who.int/fr/news-room/detail/20-02-2019-countries-are-spending-more-on-health-but-people-are-still-paying-too-much-out-of-their-own-pockets>.

⁸ En moyenne, on estime que les pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par l'épidémie d'Ebola ont connu une augmentation de 11 % de leurs dépenses de santé au cours de la période 2014-2016. Estimation de l'auteur basée sur les données de trois pays (République démocratique du Congo, Libéria et Guinée).

coût total de la riposte en matière de soins de santé est donc susceptible d'être beaucoup plus élevé que les chiffres présentés dans le tableau 2.1 et la figure 2.1, qui se limitent aux équipements médicaux et excluent les coûts du personnel médical. Les équipements médicaux tels que les respirateurs et les concentrateurs d'oxygène sont importants, mais sans un personnel formé en nombre suffisant, ils seront d'une moindre utilité.

Il ne faut pas négliger les problèmes de la santé non liés au COVID-19. L'expérience d'Ebola en Afrique de l'Ouest montre que le financement et les ressources risquent d'être détournés d'autres domaines, notamment la santé sexuelle et reproductive.⁹ Cela touche de manière disproportionnée les femmes enceintes, les mères allaitantes, les jeunes filles et les femmes en général, ainsi que les personnes confrontées à des menaces sanitaires existantes.

⁹ Selon l'estimation initiale du FNUAP, la mortalité maternelle a peut-être été dix fois plus élevée que la mortalité due à Ebola <https://www.weforum.org/agenda/2020/04/covid-19-coronavirus-pandemic-hit-women-harder-than-men/>.

2. Prospérité

<i>Choc direct</i>	<i>Impact sur la pauvreté</i>	<i>Risque budgétaire</i>	<i>Chocs indirects</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Ralentissement de la croissance économique représentant 29 à 120 milliards de dollars • Coûts supplémentaires liés aux dispositifs de sécurité sociale et à l'arrêt de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 à 29 millions de personnes qui basculent dans l'extrême pauvreté • L'emploi précaire en hausse d'au moins 10 %. • 17 % des ménages touchés par la COVID-19 sont confrontés à au moins une pauvreté transitoire • Les hommes semblent plus exposés au virus mais les femmes sont plus durement touchées par les coûts socio-économiques de la maladie 	<ul style="list-style-type: none"> • Un niveau d'endettement initial Et des déficits budgétaires élevés à partir de 2019 • Augmentation des coûts d'emprunt • Dépréciation des monnaies africaines • Les recettes fiscales baissent et les gros contribuables sont durement touchés • La jeunesse africaine ne pardonnera pas le détournement des fonds alloués à la lutte contre le COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> • Chute des cours des matières premières • Pertes d'emplois dans le secteur des exportations • Arrêt des voyages et du tourisme • Baisse des envois de fonds

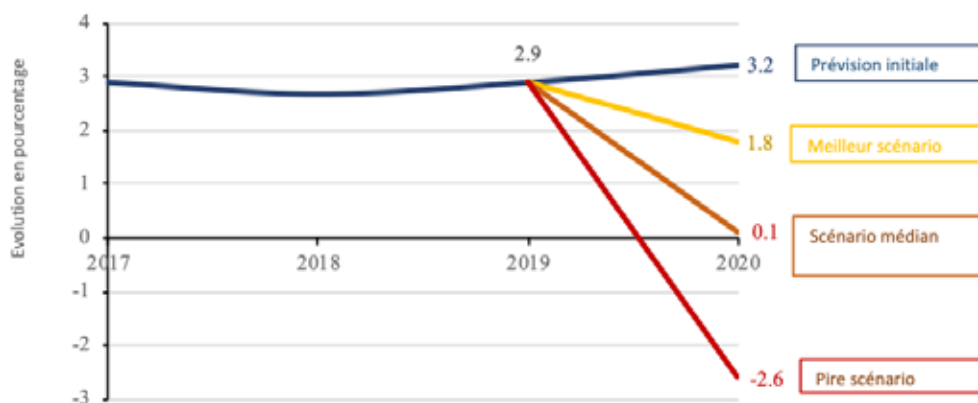
Choc direct-impact économique

Nous estimons que, dans le meilleur des cas, la croissance moyenne du PIB de l'Afrique pour 2020 perdra 1,4 point de pourcentage, passant de 3,2 à 1,8 %. Dans le pire des cas, nous prévoyons une contraction de l'économie africaine pouvant atteindre 2,6 % en 2020.

Le COVID-19 pose de gros obstacles à la croissance en Afrique. Les incertitudes entourant le virus et

les mesures de lutte contre la pandémie, telles que la distanciation sociale et le confinement, ont entraîné une baisse de la demande de produits africains en raison d'un fort déclin des activités manufacturières mondiales, aggravé par une baisse de l'activité économique sur le continent, la main-d'œuvre restant chez elle pour combattre le virus.

Figure 2.1 Baisse attendue de la croissance due à l'impact du COVID-19, estimations de la CEA



Source : Estimations de la CEA, 2020.

Dans ce contexte, nous estimons que, dans le meilleur des cas, la croissance moyenne du PIB africain diminuera de 1,4 point de pourcentage,

passant de 3,2 % à 1,8 %. Dans le pire des cas, le taux de contraction de l'économie africaine pourrait se chiffrer à 2,6 % en 2020.

Impact sur la pauvreté - dommages socioéconomiques

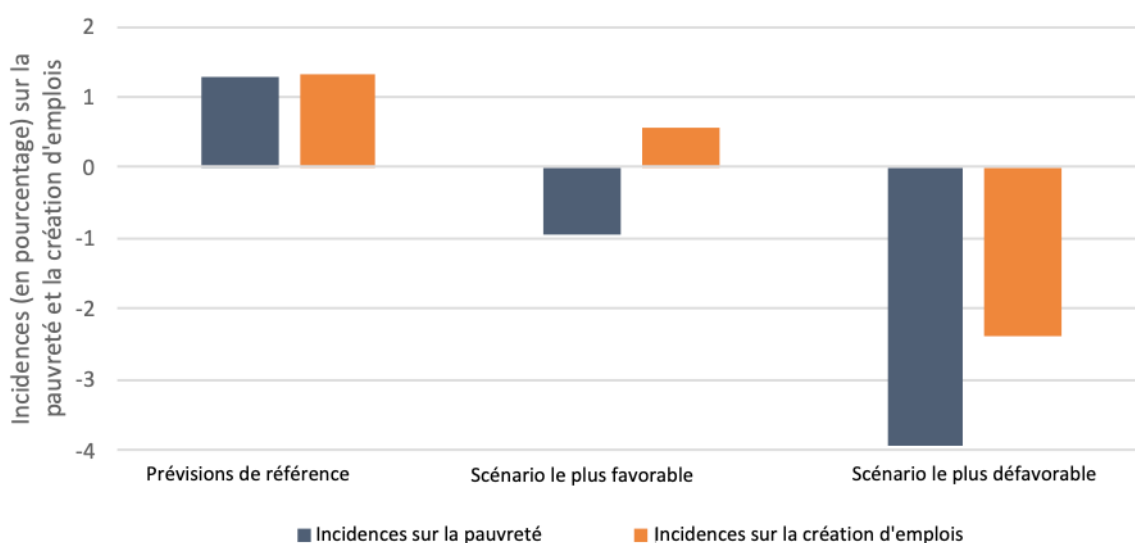
Selon les estimations, le COVID-19 va faire plonger au moins 5 à 29 millions de personnes sous le seuil de pauvreté extrême de 1,90 dollar par jour par rapport aux prévisions faites dans le scénario de croissance de référence de l'Afrique pour 2020. La probabilité de voir les ménages vulnérables touchés par le COVID-19 plonger dans la pauvreté transitoire s'est accrue de 17,1 %, celle de les voir rester dans la pauvreté pendant une décennie ou plus longtemps s'est accrue de 4,2 % et celle de les voir sortir de la pauvreté a diminué de 5,9 %. La hausse des niveaux de pauvreté exacerbera également les inégalités de revenus existantes.

Pour les ménages à faible revenu, qui consacrent déjà en moyenne 36 % de leurs revenus aux dépenses de santé, le coût de l'accès aux soins de santé deviendra de plus en plus inabordable dans le sillage du COVID-19, ce qui entraînera une augmentation du nombre de ménages passant sous le seuil de pauvreté.

Les créations annuelles d'emplois formels (qui se chiffrent actuellement à 3,7 millions) devraient diminuer de 1,4 à 5,8 % par rapport aux prévisions faites dans le scénario de croissance de référence de l'Afrique pour 2020. En outre, on prévoit une augmentation du nombre d'emplois informels et vulnérables (plus de 60 % des hommes et près de 75 % des femmes travaillent dans le secteur informel en Afrique) et des dépenses à la charge des ménages pauvres et vulnérables.

La crise financière de 2008 avait accru de 10 % le nombre d'emplois vulnérables. Étant plus systémique, le choc du COVID-19 devrait l'accroître d'un taux beaucoup plus élevé, l'Organisation internationale du Travail (OIT) prévoyant 19 millions de pertes d'emploi en Afrique en raison des fermetures totales ou partielles des lieux de travail¹⁰.

Figure 2.2 Incidences du ralentissement de la croissance sur la pauvreté et la création d'emplois



Source : D'après le scénario de référence établi par la CEA : incidences dans le cas le plus favorable (-1,4 %) et dans le cas le plus défavorable (-2,6 %), l'élasticité de la pauvreté étant de 0,68 et celle de la création d'emplois de 0,41.

¹⁰ Organisation internationale du Travail, « COVID-19 causes devastating losses in working hours and employment », 7 avril 2020, consultable à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_740893/lang-en/index.htm.

Risques budgétaires – faiblesse de la marge de manœuvre de

Point sur la baisse des recettes fiscales

L'Afrique est la région du monde dont le ratio recettes fiscales/PIB est le plus faible. Estimé à 13,4 % en 2018, il était inférieur à celui de l'Asie (14 %), de l'Europe (25 %) et de l'Amérique latine (18 %).

Dans l'ensemble, les recettes fiscales moyennes du continent ont diminué invariablement de 2,8 %, passant de 16,2 % du PIB en 2014 à 13,4 % du PIB en 2018. Les exportateurs de produits de base sont particulièrement mis à rude épreuve depuis le choc des prix des produits de base de 2014.

Malgré les efforts accrus que les gouvernements déploient pour mobiliser les ressources intérieures, plusieurs pays africains (exportateurs et non exportateurs de pétrole confondus) ont adopté ces dernières années des politiques telles que les exonérations fiscales dans le but d'attirer les investissements étrangers directs. En conséquence, l'élasticité du système fiscal par rapport au PIB de l'Afrique est inférieure à 1, la production et les revenus augmentant beaucoup plus vite que les recettes fiscales. L'Éthiopie, le Gabon, le Ghana et le Kenya sont des exemples de pays qui disposent de zones franches industrielles d'exportation ou ont conclu avec des pays étrangers des accords de zone économique spéciale accordant des réductions d'impôts.

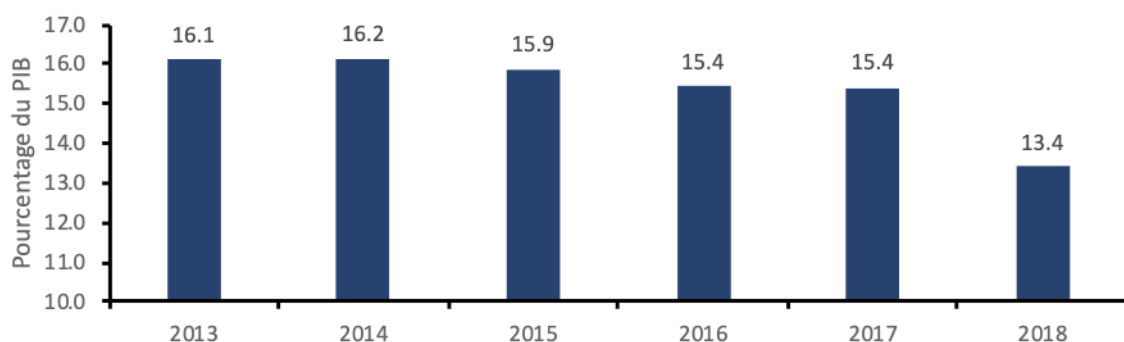
Point sur les gros contribuables, qui sont durement touchés

L'impôt sur le revenu est une source importante de recettes fiscales pour les pays africains, sa part dans les recettes fiscales totales étant supérieure à 40 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu intermédiaire. Le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et celui de l'impôt sur les sociétés sont plus importants dans les économies plus diversifiées comme celles de l'Afrique du Sud, du Kenya et du Maroc.

En Afrique du Sud, en Égypte, au Kenya et au Maroc, les transporteurs nationaux tels que South African Airways, Egypt Air, Kenya Airways et Air Maroc relèvent de la catégorie des gros contribuables. En février 2020, les transporteurs régionaux qui avaient déjà annulé leurs vols à destination de la Chine étaient RwandAir, Kenya Airways, Air Madagascar et Air Mauritius. Les pertes subies par la suite ont été lourdes, étant estimées à 29 milliards de dollars au niveau mondial et à 400 millions de dollars pour les transporteurs africains. Plus précisément, on estime que Kenya Airways, par exemple, a perdu plus de 8 millions de dollars par mois à la suite de la suspension de ses vols à destination de la Chine. La plupart des compagnies aériennes ont déjà suspendu leurs vols pour plus de 50 % de leurs destinations.

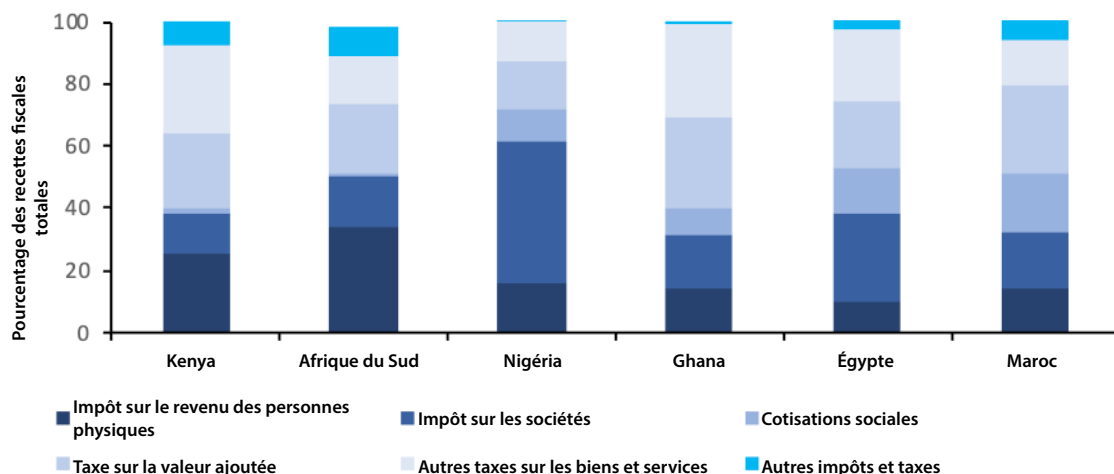
Les pays qui sont des destinations touristiques comme l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, l'Égypte,

Figure 2.3 La tendance des ratios recettes fiscales/PIB de l'Afrique était à la baisse avant même l'apparition du COVID-19



Source : Données de la CEA et de la Banque mondiale.

Figure 2.4 Impôt sur le revenu et autres sources importantes de recettes (2017)



Source : CEA, OCDE et Indicateurs du développement dans le monde

le Kenya et le Maroc sont aussi gravement mis à rude épreuve au fur et à mesure que les restrictions de déplacements sont imposées. À titre d'exemple, à la suite des restrictions imposées par le Gouvernement kényan aux voyages au départ de la partie septentrionale de l'Italie, le Kenya assiste actuellement à des annulations de réservations de vacances faites pour Malindi, une destination côtière très prisée par les touristes italiens. Ces annulations devraient entraîner la fermeture d'hôtels et, par la suite, des pertes d'emplois.

Comme les frontières se ferment dans le cadre des mesures adoptées par les pouvoirs publics pour lutter contre le COVID-19, les gouvernements peuvent s'attendre à une diminution drastique des recouvrements de recettes. Les collectivités locales vont également connaître une baisse de leurs recettes propres et des transferts nationaux, qui représentent 70 à 80 % de leurs finances. Par conséquent, la capacité des pouvoirs publics nationaux et des collectivités locales d'Afrique à faire face à la crise du COVID-19 sur le plan financier est gravement compromise.

Point sur la dette et l'emprunt

Alors que les pays développés ont injecté des milliers de milliards de dollars dans leurs programmes de lutte contre le COVID-19

concernant la santé, les filets de sécurité sociale et la relance économique, la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à l'Afrique pour réagir de la même manière fait cruellement défaut. L'Afrique est paralysée sur le plan budgétaire par quatre problèmes de taille :

1. Les niveaux élevés des ratios dette/PIB ;
2. Les niveaux élevés des déficits budgétaires ;
3. Les niveaux élevés des coûts des emprunts ;
4. La dépréciation de nombreuses monnaies africaines par rapport à l'euro et au dollar.

Plus de 50 % des pays africains ont enregistré des déficits budgétaires supérieurs à 3 % en 2019. De même, quelque 22 pays africains avaient des ratios dette/PIB supérieurs à la moyenne africaine qui se chiffre à 61 %, dépassant ainsi le seuil de 60 % considéré comme inconfortable même pour les pays avancés ayant une plus grande capacité d'endettement tels que l'Afrique du Sud. L'augmentation des dépenses découlait des besoins de financement du développement, en particulier des investissements dans les infrastructures. En conséquence, les politiques budgétaires ont été mises à rude épreuve, les pays ne disposant guère, voire pas du tout, de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour faire face aux situations de crise dans des circonstances normales.

Tableau 2.1 La faiblesse de la position macrobudgétaire des pays va compromettre les mesures de lutte contre la crise du COVID-19

	Déficit budgétaire (en pourcentage du PIB, 2019)	Dette (en pourcentage du PIB, 2019)
Nigéria	-2,6	29,8
Afrique du Sud	-5,9	55,9
Égypte	-8,0	84,9
Algérie	-7,6	46,1
Angola	0,7	95,0
Éthiopie	-2,7	59,1
Kenya	-7,2	61,6
Côte d'Ivoire	-3,2	52,7
Ghana	-5,0	63,8
Zambie	-4,6	91,6
Mozambique	-6,1	108,8
Maroc	-4,1	65,3
Cameroun	-2,7	40,5

Source : Données de la CEA, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Tableau 2.2 Taux de rendement élevés des obligations d'État à 10 ans en Afrique

	Taux au 6 avril 2020	Taux au 1er janvier 2020	Évolution en points de base, cumul annuel jusqu'à ce jour
Allemagne	-0,35%	-0,25%	-10
Royaume-Uni	0,36%	0,79%	-42
États-Unis	0,73%	1,83%	-110
Chine	2,54%	3,17%	-62
Viet Nam	3,15%	3,06%	+9
Inde	6,41%	6,56%	-15
Indonésie	8,23%	7,12%	+111
Afrique du Sud	11,03%	8,24%	+279
Namibie	12,18%	10,13%	+205
Nigéria	12,31%	11,23%	+108
Kenya	12,61%	12,58%	+4
Égypte	14,85%	14,14%	+71
Ouganda	16,67%	16,41%	+26

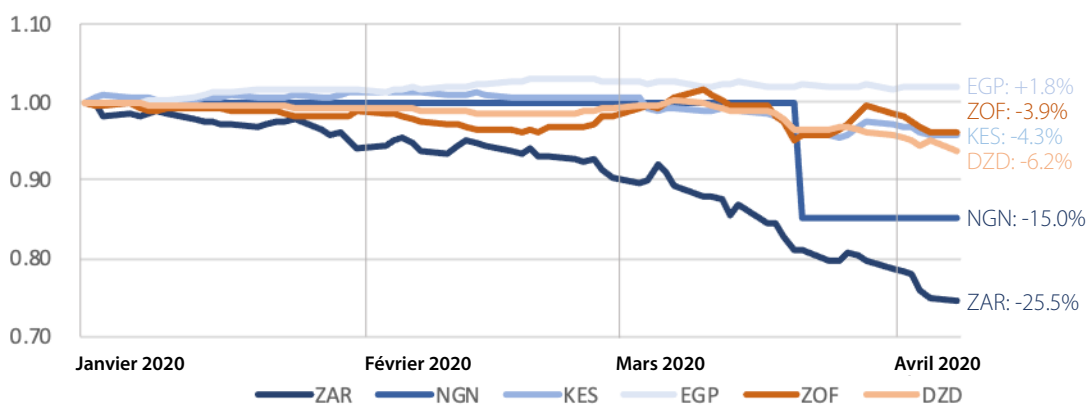
Source : www.worldgovernmentbonds.com.

En principe, les pays peuvent se tourner vers les marchés obligataires pour rechercher les fonds nécessaires au financement de leurs programmes de relance, mais le niveau élevé des coûts d'emprunt les empêche de le faire. Par rapport aux pays développés et aux pays émergents d'Asie, les coûts d'emprunt sont extrêmement élevés en Afrique, de nombreux pays connaissant des taux de rendement supérieurs à 10% sur les obligations souveraines à 10 ans. La mobilisation de fonds supplémentaires devient très difficile et

risque d'aggraver encore le fardeau de la dette pour de nombreux pays très endettés.

Un autre problème concernant l'émission d'obligations réside dans les monnaies utilisées pour libeller nombre d'obligations souveraines africaines. La plupart des obligations africaines sont émises en dollars ou en euros, ce qui signifie que les émetteurs doivent également faire attention aux risques de change, surtout si la monnaie nationale se déprécie par rapport à la monnaie d'émission.

Figure 2.5 Dépréciation des monnaies rendant l'émission de dettes et le service de la dette encore plus difficiles (cumul annuel de 2020 jusqu'à ce jour)



Source : www.morningstar.com (7 mars 2020).

Depuis janvier 2020, presque toutes les principales monnaies africaines se sont dépréciées par rapport au dollar et à l'euro. Au fur et à mesure que la crise se poursuit, les liquidités continueront d'attirer les investisseurs et les entreprises, ce qui pourrait renforcer davantage le dollar et l'euro et rendre par conséquent le service de la dette encore plus difficile dans les mois à venir.

Il est clair que la flexibilité ou la marge de manœuvre budgétaires nécessaires pour faire face aux chocs résultant de la pandémie du COVID-19 font défaut en Afrique, bien que le continent ait cruellement besoin de solutions budgétaires pour prévenir l'effondrement économique.

Point sur le financement de la riposte de l'Afrique

Compte tenu de sa situation budgétaire, l'Afrique aura besoin d'une aide considérable pour pouvoir faire face au COVID-19 dans les domaines de la santé et des filets de protection sociale et relancer d'urgence l'économie. Des mécanismes de financement de sa riposte sont proposés ci-après sur la base des conclusions de la réunion virtuelle des ministres des finances que la CEA a organisée en mars 2020 :

Les institutions et partenaires créanciers doivent également faire face aux conséquences de la pandémie, parmi les quelles des pertes considérables de sources de revenu majeures. Ces phénomènes qui mettent les pays à rude épreuve ont rendu le service de la dette insoutenable pour la plupart d'entre eux.

Il importe d'agir vite. Le décaissement de l'aide budgétaire peut être accéléré par des mécanismes de décaissement rapide, notamment le guichet de financement des ripostes aux crises, le guichet de financement de la lutte contre les pandémies mondiales et la reprogrammation des programmes ordinaires dans le cadre du Groupe de la Banque mondiale ainsi que des mesures analogues de l'Union européenne et d'autres membres du G20.

En retour, les pays s'engagent à mettre en place des systèmes de lutte contre la corruption et à les renforcer ainsi qu'à améliorer la prévisibilité des flux, leur transparence et le respect du principe de responsabilité en la matière afin que les ministres des finances puissent planifier valablement les flux de fonds et que les acteurs de la société civile puissent aider à les suivre pour faire en sorte qu'ils parviennent rapidement aux personnes qui en ont le plus besoin.

<p>Mobiliser 100 milliards</p>	<p>Environ 15 milliards de dollars sont nécessaires immédiatement pour alimenter un fonds africain de soins de santé afin d'acheter, par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et des Centres de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine (CDC Afrique), le matériel nécessaire au sauvetage des vies, promouvoir la recherche et en partager les résultats, fournir des vaccins, fabriquer le matériel médical et partager les services d'urgence.</p> <p>Un soutien budgétaire d'urgence pour faire face aux déficits de recettes induits par le COVID-19 et pour financer les mesures de relance budgétaire, les exonérations et les exemptions fiscales déjà mises en œuvre dans toute l'Afrique, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des dépenses consacrées aux allocations de chômage, au renforcement des systèmes de santé et aux paiements au titre de l'assurance maladie ▪ Soutien direct aux secteurs en danger critique comme le tourisme, l'hôtellerie et les voyages, notamment par le biais de garanties de prêts, d'exonérations et d'exemptions fiscales et de réduction des coûts des services d'utilité publique ▪ Soutien de la demande des consommateurs, comme le report du paiement de l'impôt sur le revenu et les réductions, exonérations et exemptions de TVA, ainsi que l'exonération des frais de services d'utilité publique ▪ Exemptions de droits de douane sur les importations d'équipements de protection individuelle, de vaccins, de kits de dépistage COVID-19 et de produits pharmaceutiques
<p>Augmenter les droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI</p>	<p>Un soutien international en matière de liquidités est nécessaire, notamment pour combler les déficits de financement liés à la mise en œuvre des mesures d'endiguement, y compris l'achat de produits de base, de nourriture, de carburant et d'autres produits essentiels pour les groupes vulnérables, ainsi que pour fournir des liquidités au secteur financier en vue de prêts au secteur privé, aux entreprises et en particulier aux PME, au cours des deux ou trois prochaines années. Une partie des DTS pourrait également servir de financement-relais pour le moratoire sur la dette.</p>

Point sur la gouvernance

Les Gouvernements africains doivent veiller à bien utiliser toute somme perçue au titre d'une aide financière, d'une remise de dettes ou d'un emprunt pour lutter contre le COVID-19. La jeunesse africaine ne pardonnera pas les détournements des fonds de secours d'urgence COVID-19. Les citoyens et toutes les parties prenantes, y compris les partenaires de développement qui coopèrent avec l'Afrique pour renforcer les réponses au COVID-19 se sentiront davantage en confiance de voir que les apports financiers ou les mesures de remise ou de négociation de dettes reposent sur des processus institutionnels solides. Ces démarches ne doivent pas être privilégiées au détriment de la rapidité, dans la mesure où il faudra pouvoir réagir rapidement à des besoins urgents.

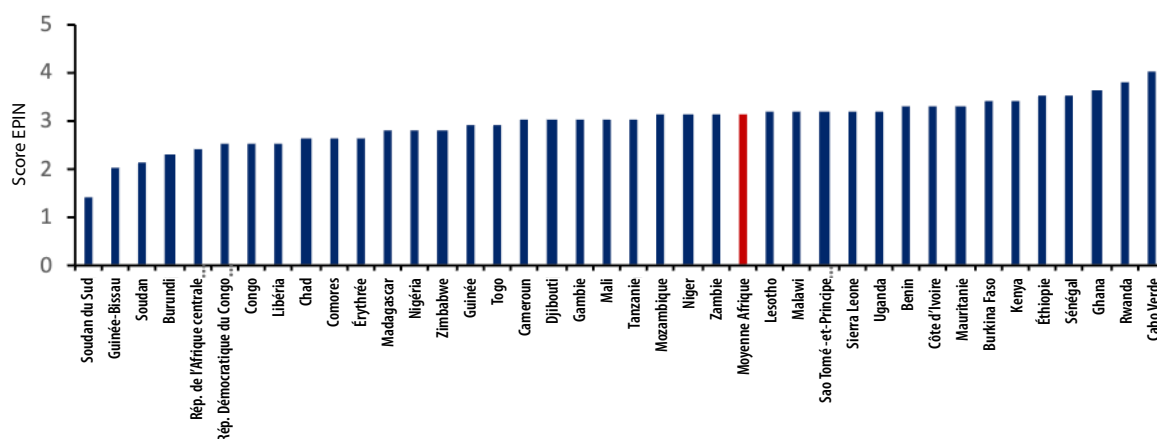
Ces dernières années, les pays africains ont été sous les feux des projecteurs pour les questions de gouvernance, dont plusieurs sont liées à la gestion des finances publiques. Vingt-quatre pays africains ont obtenu, au titre de l'indice d'évaluation des

politiques et institutions nationales (EPIN), des scores qui étaient inférieurs à la moyenne africaine de 3,1 (par rapport à un score maximum possible de 6,0) pour la gestion du secteur public et des institutions.

En outre, l'utilisation appropriée des technologies de l'information et de la communication pourrait contribuer à une allocation plus efficace et plus transparente des ressources. La téléphonie mobile pourrait être utilisée pour collecter des données et faire connaître aux Gouvernements les régions où les besoins sont les plus pressants.

Enfin, l'année 2020 ayant été retenue par l'Union africaine comme celle de la réalisation de son initiative « faire taire les armes », les Gouvernements doivent rester vigilants contre les ravages du chômage et de la marginalisation chez leurs jeunes dus aux conséquences économiques du COVID-19. Le chômage de masse est un terrain fertile pour les troubles civils.

Figure 2.6 Score moyen EPIN pour la gestion du secteur public et des institutions, 2018



Source: Données de la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, disponibles à l'adresse <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

Chocs indirects - effets d'entraînement

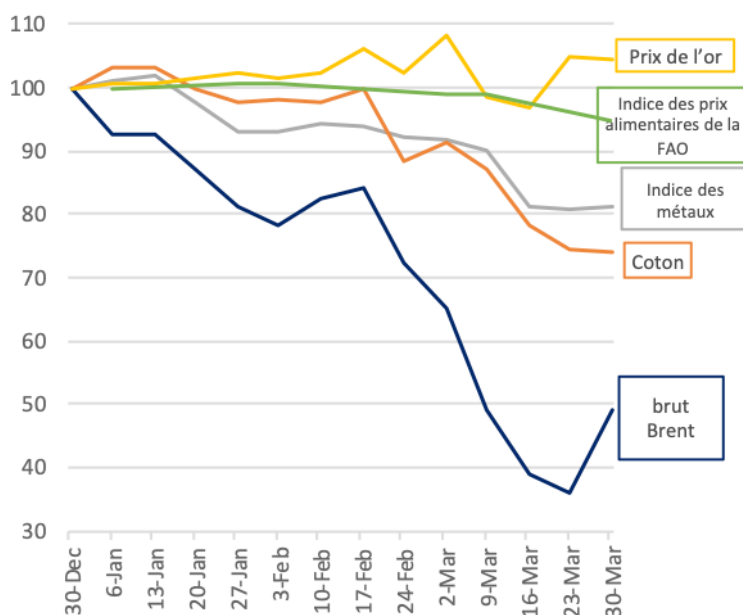
La gravité du COVID-19 s'étant révélée tout au long des mois de février et mars, les prix des matières premières ont chuté pour plus de 67 % des exportations africaines. Les produits pétroliers, qui représentent 40 % des exportations africaines et environ 7,4 % du PIB total de l'Afrique, ont vu leurs prix s'effondrer de plus de 50 % pour atteindre leur niveau le plus bas depuis 2003. Les prix des métaux ont baissé de 20 % par rapport aux valeurs de fin décembre, l'indice des prix alimentaires de la FAO a perdu 5 % au cours de cette période, tandis que le coton - représentant le secteur des textiles - a chuté de 26 %. L'or, qui est un placement sûr, fait exception à la règle, avec une hausse de 5 %.

L'effondrement des cours du pétrole a des conséquences budgétaires et monétaires considérables pour les nombreuses économies

africaines tributaires des combustibles. Nous estimons à 65 milliards de dollars, au bas mot, la perte des revenus des combustibles africains pour 2020. Les grands exportateurs d'or, tels que le Ghana, l'Afrique du Sud et la Guinée, qui représentent respectivement 20 %, 17 % et 9 % des exportations d'or de l'Afrique, bénéficieront d'une petite compensation du fait de la hausse du prix de l'or.

Autre fait préoccupant, l'épicentre de COVID-19 s'est déplacé de la Chine, qui représente 11 % des exportations et 16 % des importations de l'Afrique, vers l'Europe, qui représente 33 % des exportations et 32 % des importations de l'Afrique, perturbant encore davantage les chaînes de valeur du commerce mondial de l'Afrique.

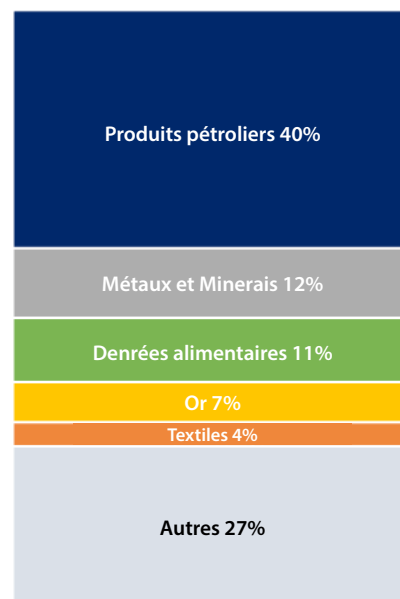
Figure 2.7 Prix des produits de base et indices des principales exportations africaines, de la fin décembre 2019 à la semaine du 30 mars 2020



Source : FAO et Trading Economics, avril 2020

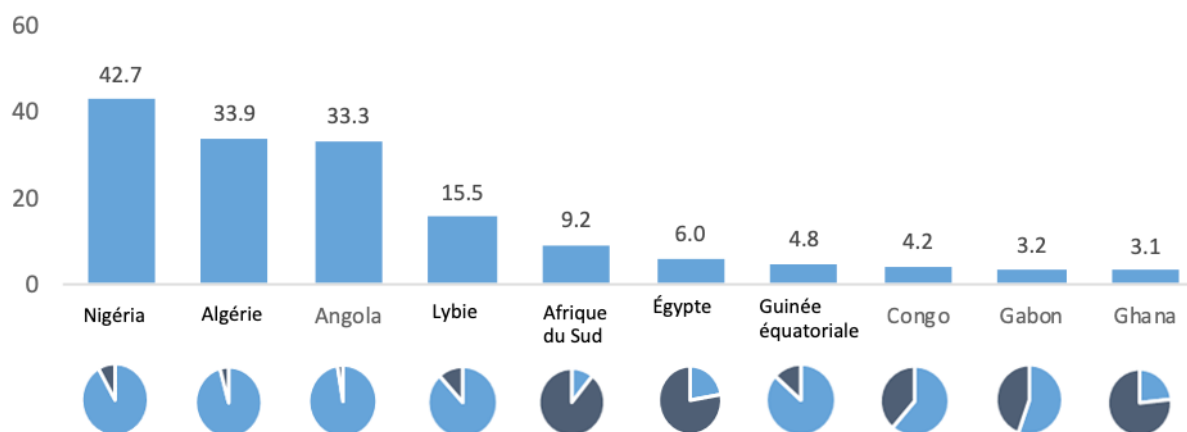
Note : Tous les prix sont des moyennes hebdomadaires (hormis l'indice des prix alimentaires de la FAO, qui est mensuel), indice des métaux = indice LME

Figure 2.8 Composition des exportations totales de l'Afrique

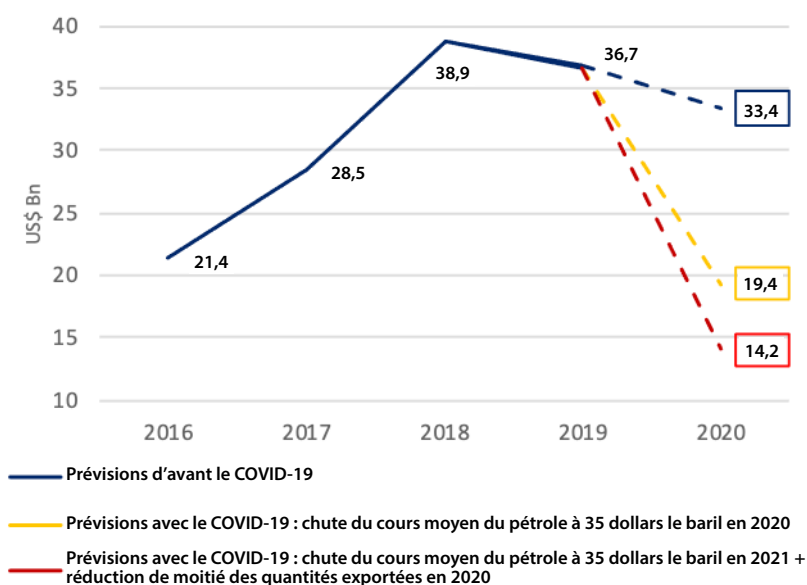


Source : D'après la base de données TradeMap du CCI, moyenne 2016-18

Figure 2.9 Les principaux exportateurs africains de produits pétroliers et leur part dans les exportations totales des pays, sur la base des moyennes de 2016-2018 (en milliards de dollars)



Sources : D'après la base de données UNCTADstat.

Figure 2.10 Recettes du Nigéria provenant des exportations de pétrole, pertes prévues de 19 milliards de dollars

La plus grande économie d'Afrique, le Nigéria, sera gravement touchée par le choc des prix et de la demande de pétrole.

Selon deux scénarios, on estime que l'impact du COVID-19 sur les revenus du Nigéria provenant des exportations de pétrole se traduirait par une baisse de 14 à 19,2 milliards de dollars, ce qui exercerait une pression à la fois sur les recettes budgétaires du Nigéria et sur le naira.

Source : CEA, d'après la Banque centrale du Nigéria.

Textiles et vêtements

Les deux principaux marchés des textiles de l'Afrique sont les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne. Les confinements de populations et les fermetures de magasins qui sont imposés pour tenter d'endiguer le COVID-19 les touchent tous les deux et entraînent la réorientation des dépenses discrétionnaires de leurs consommateurs, ceux-ci délaissant actuellement les vêtements pour privilégier les produits alimentaires et pharmaceutiques de base. Selon les estimations de McKinsey, les dépenses hors ligne consacrées à l'habillement dans l'Union européenne ont chuté de 30 à 40 % et jusqu'à 80 % dans les régions fortement infectées¹¹.

Cela met en péril non seulement les 15 milliards de dollars de recettes que rapportent au continent ses exportations annuelles de textiles et de vêtements, mais aussi une

source d'emplois de la plus haute importance. Au Kenya, le secteur compte plus de 38 000 travailleurs du secteur formel¹², plus de 200 grandes et moyennes entreprises et plus de 75 000 microentreprises et petites entreprises, y compris les créateurs de mode et les ateliers de couture¹³. En Éthiopie, le nombre d'usines de textiles et de vêtements en activité était estimé à 122 en 2019¹⁴. L'Éthiopie compte dans ce secteur environ 37 000 travailleurs du secteur formel et environ 450 000 personnes exerçant des activités informelles. Les deux pays (Éthiopie et Kenya) exportent plus de 65 % de leurs produits textiles aux États-Unis et dans l'Union européenne.

En aval de la chaîne d'approvisionnement, la baisse de la demande a fait chuter les prix du coton de 26 % depuis décembre 2019, ce qui a des répercussions sur les producteurs de coton du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Zimbabwe.

11 McKinsey, « COVID-19 response strategies in apparel and fashion A perspective on how leading companies act now and how this crisis will change the industry », 18 mars 2020.

12 En 2018, le secteur manufacturier du Kenya employait environ 307 592 personnes selon l'enquête économique du pays pour 2019. Voir www.cottonafrica.com/documents/Fashionomics_report_Kenya_2016.pdf.

13 « *The Kenyan Textile and fashion industry. The role of fashion designers and small tailors in the fibre to fashion value chain* ». Consultable à l'adresse suivante : www.hivos.org/sites/default/files/fashionomics_report.pdf.

14 Voir www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12694.pdf.

Figure 2.11 Exportations de textiles, valeur et part dans les exportations totales (moyenne annuelle de 2016-2018)

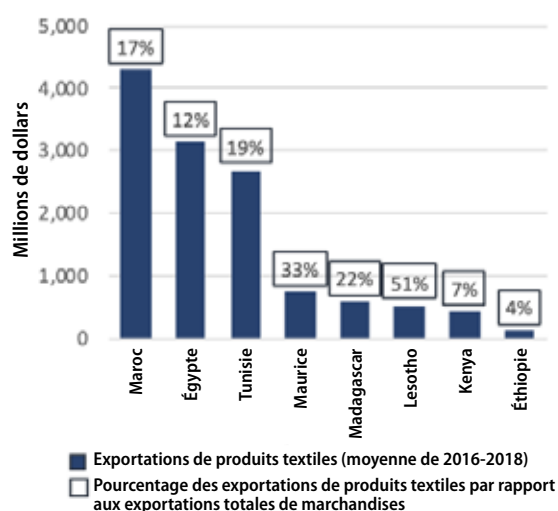
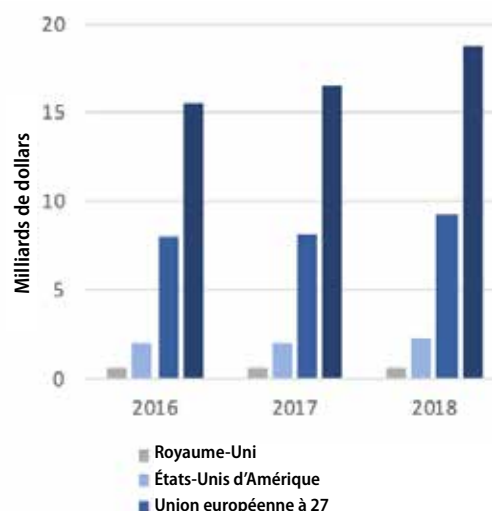
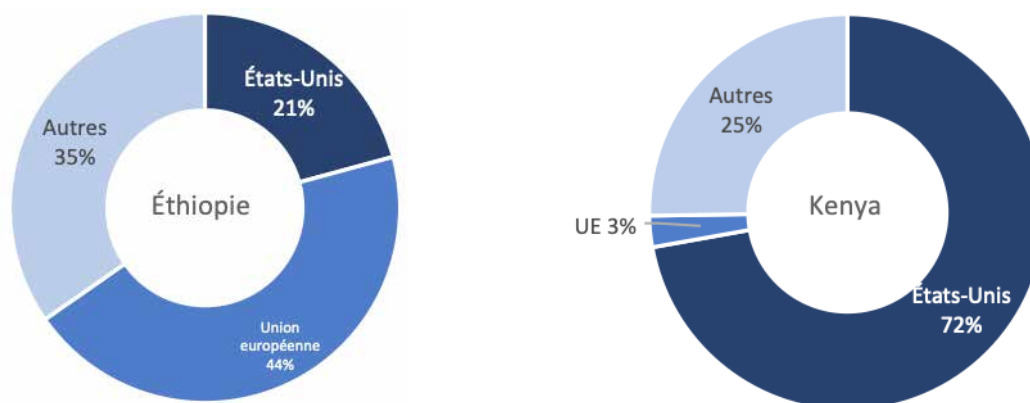


Figure 2.12 Exportations de textiles d'Afrique vers les principales économies partenaires (en milliards de dollars des États-Unis, 2016-2018)



Source : D'après les données d'UNCTADstat. Les produits textiles comprennent les fibres textiles, les fils, les tissus et les vêtements.

Figure 2.13 Part des exportations textiles, par principale destination (sur la base des valeurs moyennes de 2016-2018)



Source : D'après les données d'UNCTADstat, 2020

Point sur le thé, le café et le cacao

En Éthiopie, on estime à 4 millions le nombre de petits exploitants agricoles qui cultivent le café¹⁵. En Ouganda, 500 000 ménages vivent de la culture du café ; au Kenya, le secteur fait vivre quelque 700 000 petits exploitants et 3 000 grands producteurs, ainsi que d'autres acteurs des chaînes de valeur, notamment les torréfacteurs, les organismes de commercialisation, les producteurs négociants, les entrepôts et les négociants en café¹⁶.

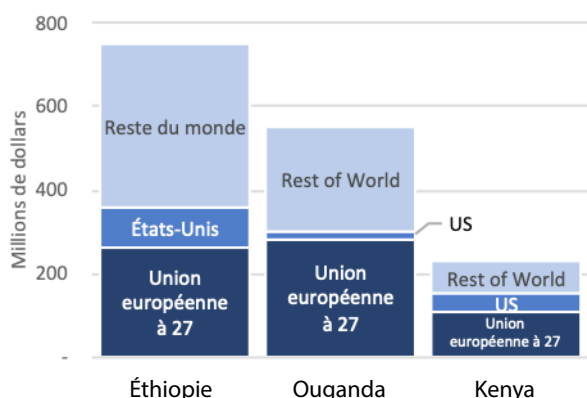
Dans la filière thé, le Kenya est le premier pays exportateur d'Afrique, ayant réalisé des exportations d'un montant supérieur à 1,3 milliard de dollars en moyenne par an pendant la période 2016-2018, principalement vers le Pakistan, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Les deux tiers de la production de thé du Kenya proviennent de près de 650 000 petits producteurs¹⁷. La filière a des incidences directes ou indirectes sur quelque 3 à 5 millions de personnes.

15 www.ifpri.org/blog/ethiopias-coffee-farmers-struggle-realize-benefits-international-markets.

16 www.ugandainvest.go.ug/uia/images/Download_Center/SECTOR_PROFILE/coffee_sector_profile.pdf.

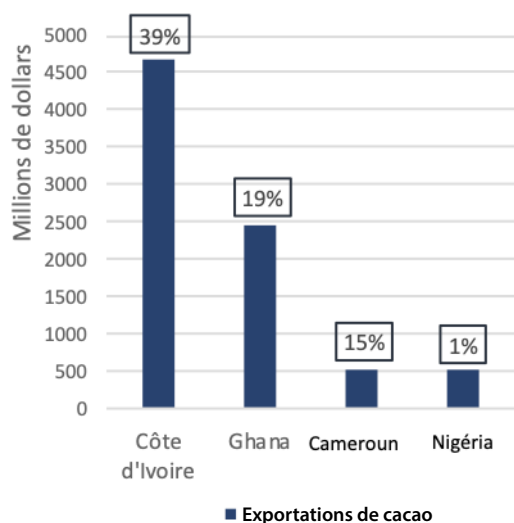
17 <https://open.unido.org/api/documents/5239228/download/2.Value%20chain%20vulnerability-Kenya%20country%20report.pdf>.

Figure 2.14 Exportations de café de l'Éthiopie, de l'Ouganda et du Kenya vers les principaux partenaires commerciaux (moyenne de 2016-2018)



Source : D'après les données d'UNCTADstat.

Figure 2.16 Exportations de fèves de cacao des principaux pays producteurs d'Afrique (moyenne de 2016-2018)



Source : CEA, d'après les données d'UNCTADstat.

La pression à la baisse exercée sur la demande a déjà fait baisser les prix du café et du thé (en particulier pour la consommation en dehors du milieu familial) dans les principaux marchés d'importation tels que les États-Unis et l'Union européenne, l'indice composite des prix du café de l'Organisation internationale du café pour mars 2020 ayant chuté de 7 % par rapport à décembre 2019. Si les prix continuent à baisser au cours des prochains mois, la situation aura des

Figure 2.15 Exportations de thé du Kenya vers les principaux partenaires commerciaux (moyenne de 2016-2018, en milliards de dollars)

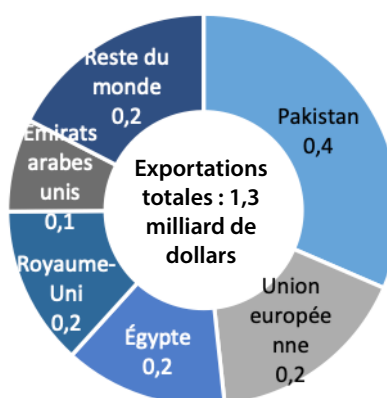
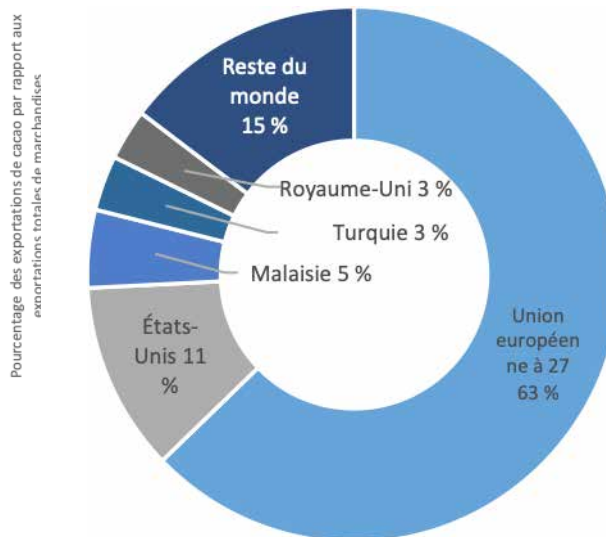


Figure 2.17 Destination des exportations de fèves de cacao, d'un montant de 10 milliards de dollars par an, réalisées par l'Afrique (moyenne de 2016-2018)



répercussions sur les petits exploitants vulnérables qui constituent l'épine dorsale des filières café et thé dans les principaux pays africains producteurs tels que l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda.

Au 7 avril 2020, les prix du cacao avaient baissé de 6 % depuis le début de l'année 2020¹⁸. Les conséquences du ralentissement des activités des marchés de l'Union européenne, des États-Unis et du Royaume-Uni, qui ensemble achètent

18 Trading Economics. 7 avril 2020. Consultable à l'adresse suivante : <https://tradingeconomics.com>.

77 % des exportations de cacao de l'Afrique, sont préoccupantes. La Côte d'Ivoire et le Ghana tirent respectivement 39 % et 19 % de leurs exportations du cacao. La filière compte plus de 800 000 agriculteurs au Ghana¹⁹.

Point sur l'horticulture et les fleurs fraîchement cueillies

L'Éthiopie et le Kenya sont les premiers pays africains producteurs de fleurs fraîchement cueillies, leurs exportations totales – dont plus des deux tiers sont destinés aux marchés de l'Union européenne – générant respectivement près de 200 millions et 700 millions de dollars²⁰. Au Kenya, le secteur floricole emploie directement plus de 100 000 personnes et indirectement environ 2 millions de personnes²¹. En Éthiopie, le secteur de l'horticulture emploie près de 200 000 personnes et comprend 26 projets d'investissement relatifs à l'exportation de fleurs, de fruits, de légumes et de plantes médicinales. Au nombre des propriétaires des exploitations agricoles figurent des investisseurs locaux (46), des investisseurs étrangers directs (76), des coentreprises (3) et la Banque de développement d'Éthiopie (1)²².

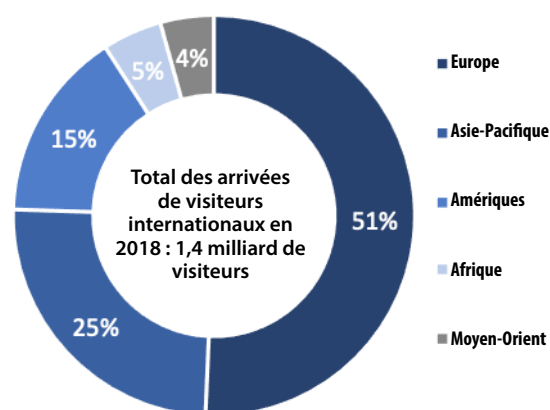
Le secteur est gravement touché par le COVID-19, ce qui entraîne des pertes de recettes d'exportation et des licenciements. En mars 2020, le secteur horticole éthiopien aurait perdu 11 millions de dollars, ce qui pourrait entraîner le licenciement de 150 000 personnes. La crise a également des répercussions sur l'encours des prêts des banques éthiopiennes, en particulier celles qui financent le secteur. L'encours des prêts accordés par la Zemen Bank à des entreprises opérant dans le secteur de l'horticulture s'élève à un demi-milliard de birr éthiopiens (environ 15 millions de dollars des États-Unis)²³.

Point sur le tourisme et les transports

Les flux touristiques avaient considérablement diminué avant l'annonce des confinements. À présent que ceux-ci sont en vigueur dans les villes d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe, les flux touristiques se sont arrêtés en Afrique. Le tourisme intervient pour 8,5 % dans le PIB de l'Afrique. À l'échelle mondiale, en prenant pour référence l'épidémie de SRAS de 2003, l'Organisation mondiale du tourisme s'attend à une baisse des arrivées de touristes internationaux d'au moins 20 à 30 % en 2020, soit une forte chute par rapport aux 3 à 4 % de croissance initialement prévus.

Le nombre de touristes internationaux que l'Afrique accueille est particulièrement élevé : en 2018, 95 % des 1,4 milliard de touristes qui l'ont visitée venaient de l'extérieur du continent et surtout de la région Asie et Pacifique et de l'Europe, qui offrent ensemble 76 % des arrivées de visiteurs internationaux en Afrique. Le fait qu'une grande partie des visiteurs viennent de l'Europe, où se trouvent plus de 50 % des cas de COVID-19 constatés

Figure 2.18 Arrivées de visiteurs internationaux par région (2018)



Source: Organisation mondiale du tourisme, 2019.

19 www.afd.fr/en/actualites/challenges-facing-ghanas-cocoa-sector.

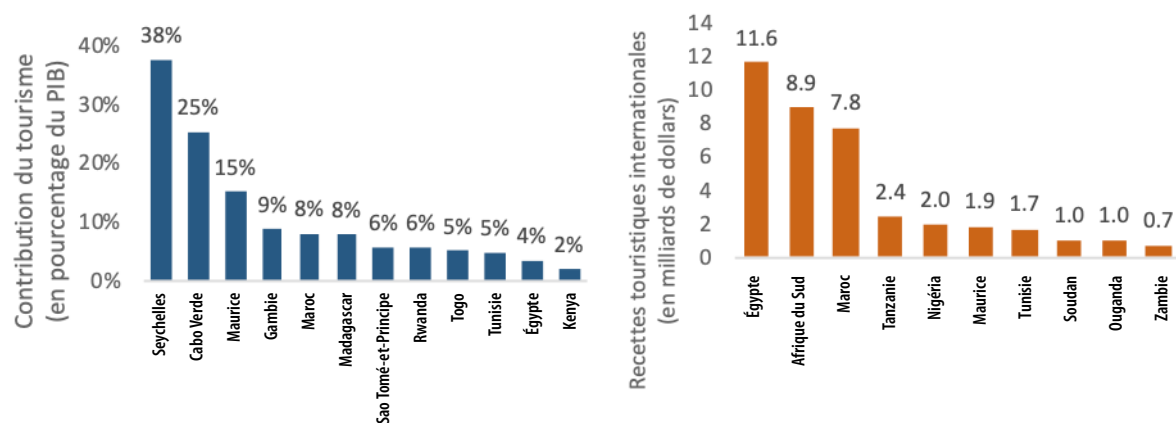
20 Voir <https://oec.world/en/profile/hs92/0603/>.

21 Voir http://kenyaflowercouncil.org/?page_id=92.

22 Voir <https://ehpea.org/overview-of-the-sectors-growth/>.

23 Voir <https://addisfortune.news/news-alert/zemen-bank-cuts-loan-interest-rate-to-zero-for-horticulture-industry/>.

Figure 2.19 Contribution du tourisme au PIB (en pourcentage, moyenne de 2016-2018) et recettes touristiques internationales de 2018 (en dollars des États-Unis)



Source: Organisation mondiale du tourisme.

dans le monde, aura de graves répercussions sur le secteur.

Le déclin du tourisme aura des effets disproportionnés sur les petits États insulaires en développement, le tourisme constituant une part plus importante de l'économie dans ces États. Les autres pays dans lesquels les niveaux de recettes touristiques sont élevés verront également ces chiffres baisser considérablement. La figure 2.15 montre les pays dont les recettes touristiques sont les plus élevées, du point de vue de la contribution au PIB et du montant en dollars. Elle met en lumière les quatre petits États insulaires en développement, dont les Seychelles qui déclarent que 38 % de leur produit économique annuel proviennent du secteur du tourisme.

L'incidence du COVID-19 sur le secteur du tourisme ne se limite pas aux voyageurs internationaux. Le tourisme intérieur va diminuer au fur et à mesure que d'autres villes africaines seront placées en état de confinement. En outre, sous l'effet de la tendance à la baisse des voyages, le secteur des transports, en particulier les compagnies aériennes, va rencontrer de nombreux problèmes.

La restriction des voyages aériens et la réduction des liaisons aériennes par les compagnies aériennes, qui ont pris de l'ampleur ces dernières semaines, auront des répercussions sur les principaux transporteurs africains. Ceux dont les bilans sont sains et les activités commerciales rentables auront des

Tableau 2.3 Aperçu des 10 compagnies aériennes les plus actives en Afrique

Rang	Compagnie aérienne	Sièges hebdomadaires	Part de sièges (en pourcentage)
1	Ethiopian Airlines	345 016	8,4
2	EgyptAir	229 885	5,6
3	Royal Air Maroc	204 346	5,0
4	South African Airways	188 421	4,6
5	Air Algérie	175 685	4,3
6	Emirates	172 344	4,2
7	British Airways	131 499	3,2
8	Kenya Airways	123 333	3,0
9	Saudia	110 170	2,7
10	Air France	109 836	2,7

Source : CAPA Centre for Aviation.

difficultés à maintenir leur fonds de roulement et devront prendre des décisions difficiles en matière d'emploi. Selon les prévisions de l'Association du transport aérien international (IATA), le nombre de passagers-kilomètres payants des compagnies aériennes africaines va chuter de 32 %, ce qui pourrait faire baisser leurs recettes de 4 milliards de dollars. Les compagnies aériennes qui étaient en difficulté avant l'apparition de la pandémie finiront probablement par déposer leur bilan ou par solliciter des renflouements. Le tableau 2.2 donne un aperçu des compagnies aériennes les plus actives sur les lignes africaines.

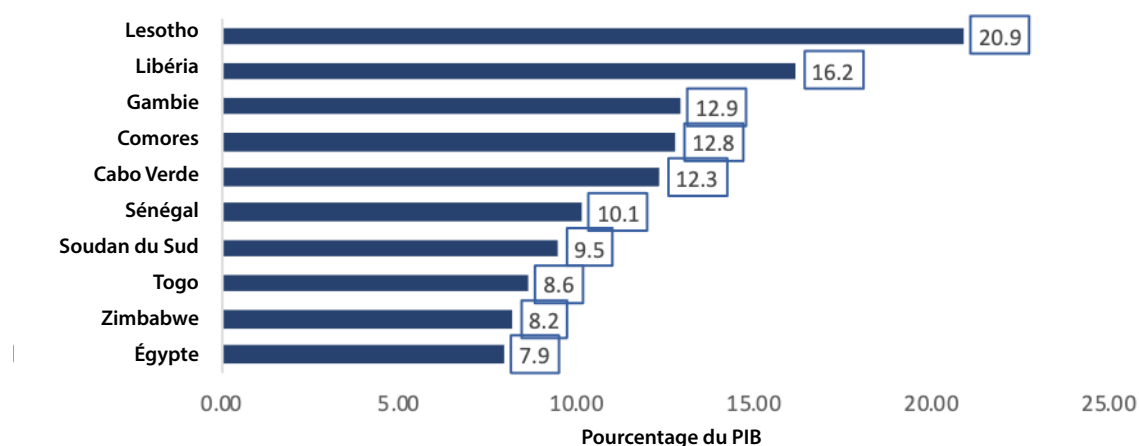
Le tourisme et les transports aériens sont des secteurs névralgiques de l'économie africaine. Ils emploient un grand nombre de personnes directement (6,2 millions d'emplois dans les transports aériens) et indirectement, fournissant des emplois et des dépenses supplémentaires à de nombreux autres secteurs. Ils connaissent précédemment des niveaux de croissance élevés et relient l'Afrique au reste du monde.

Il faut prendre des mesures pour éviter toute répercussion durable sur les infrastructures de transport et le chômage massif dans le secteur du tourisme.

Point sur les envois de fonds des migrants

Les envois de fonds des migrants sont une source de financement essentielle pour un grand nombre de pays africains ; selon les prévisions antérieures, ils devaient atteindre 65 milliards de dollars en 2020. En raison de leur nature, ils atteignent généralement une grande partie des populations particulièrement vulnérables. On prévoit qu'ils vont diminuer fortement, car les travailleurs du secteur des services des pays tels que les États-Unis et les pays d'Europe d'où sont exportés les fonds sont soumis à des politiques de confinement social de plus en plus sévères pour ralentir la propagation du COVID-19. La baisse des envois de fonds aura des répercussions en Afrique sur les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays touchés par des conflits.

Figure 2.20 Pays africains les plus tributaires des envois de fonds des migrants, en pourcentage du PIB (moyenne de 2015-2018)



Source: Banque mondiale, 2020.

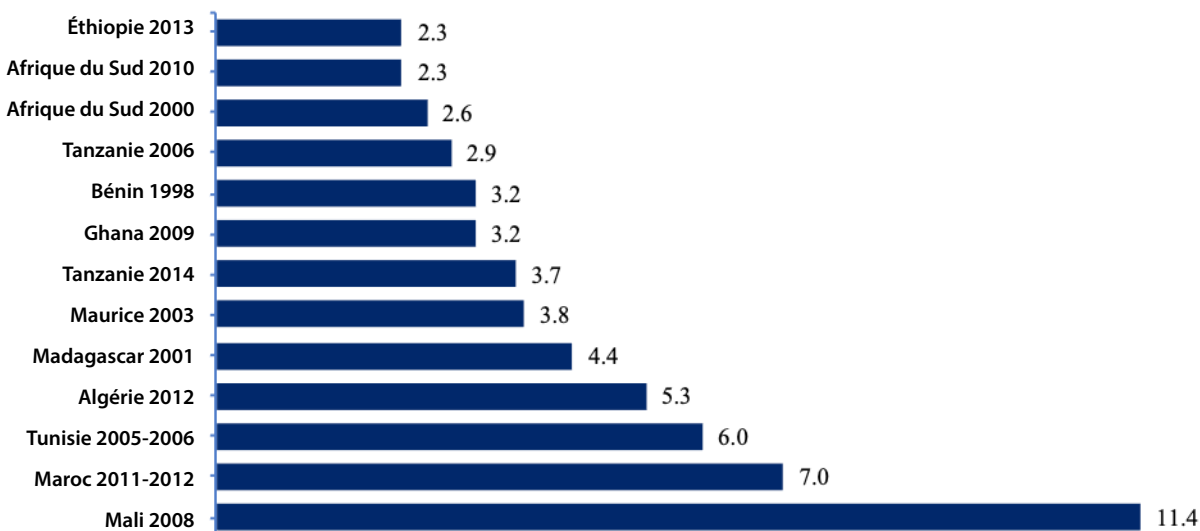
Point sur les femmes

Les taux de violence domestique sont en hausse, les confinements dus au COVID-19 obligeant les membres des familles à rester à la maison ensemble pendant de longues périodes et les femmes n'étant pas en mesure de s'échapper de situations dangereuses, dans un contexte où, comme le dit le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, « le monde [connaît] une horrible flambée de violence domestique »²⁴. Les gouvernements ayant entrepris de réorienter leurs ressources vers la lutte contre la crise touchant la santé publique, les victimes de la violence domestique ne pourront plus facilement avoir accès aux services de sécurité ni à la justice. En outre, comme l'a montré le cas de la Sierra Leone à l'époque de l'épidémie

d'Ebola, la fermeture des établissements scolaires et la diminution de la protection offerte par les pouvoirs publics créent des conditions favorables au recours au mariage d'enfants et aux transactions sexuelles entre jeunes filles et hommes plus âgés pour assurer la survie économique des familles²⁵.

La grande majorité des membres du personnel infirmier sont des femmes en Afrique : 65 % d'entre eux sont des femmes, tandis que 72 % des médecins sont des hommes²⁶. Par exemple, dans plusieurs circonscriptions administratives d'Afrique du Sud, plus de 80 % des agents de santé communautaires sont des femmes²⁷. Les membres du personnel infirmier étant beaucoup plus nombreux que les médecins, les femmes constituent la grande majorité des agents de soins

Figure 2.21 Temps consacré par les femmes aux travaux non rémunérés par rapport aux hommes (nombre de fois)



Source : Charmes, J. (2015). « Time use across the world: Findings of a world compilation of time use surveys ». Note d'information établie pour le Rapport sur le développement humain 2015 du PNUD. Consultable à l'adresse suivante : www.hdr.undp.org/sites/default/files/charmes_hdr_2015_final.pdf | L'année de l'enquête suit le nom du pays.

24 Nations Unies, « Violences contre les femmes : le Secrétaire général lance un appel pour la paix à la maison pendant la pandémie de COVID-19 », 6 avril 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/un-coronavirus-communications-team/make-prevention-and-redress-violence-against-women-key-part>.

25 « Girls not brides, Sierra Leone, what's the child marriage rate? How big of an issue is child marriage? » Consultable à l'adresse suivante : www.girlsnotbrides.org/child-marriage/sierra-leone/.

26 M. Boniol, M. Mclsaac, L. Xu, T. Wuliji, K. Diallo and J. Campbell, « Gender equity in the health workforce: analysis of 104 countries », WHO Working Paper 1 (2020).

27 J. V. Ndimande, G. A. Ogunbanjo, S. N. Nyalunga, A. Masango-Makgobela and T. Bongongo, « Community healthcare workers' satisfaction with ward-based outreach team services in Tshwane district, South Africa », *South African Family Practice* 61(5) (2018).

médicaux de première ligne qui risquent d'être exposés au COVID-19²⁸. De même, les femmes constituent souvent la majorité des agents de service hospitalier tels que les agents d'entretien, les blanchisseurs et les assistants de restauration, cohortes qui risquent manifestement d'être davantage exposées au COVID-19.

Comme les femmes représentent environ 70 % des commerçants transfrontaliers, leurs activités économiques sont limitées et les fermetures des frontières ont de graves répercussions sur leurs revenus. En outre, comme elles opèrent le plus souvent dans le secteur informel, elles ne disposent pas de couverture d'assurance ni ne sont admises à bénéficier des mécanismes gouvernementaux destinés aux entreprises (tels que les facilités de crédit) ou aux salariés du secteur formel (tels que les subventions salariales) ; il faut envisager la possibilité de mettre en place un train de mesures différent en leur faveur et en faveur de l'ensemble du secteur informel.

Les femmes sont plus susceptibles de devoir renoncer à leurs activités économiques en raison des fermetures d'établissements scolaires ou pour s'occuper des malades à la maison, ce qui accroît leurs responsabilités professionnelles non rémunérées et contribue par conséquent à créer des inégalités financières. L'augmentation de leurs responsabilités professionnelles non rémunérées vient accroître encore leurs charges. En Afrique, les femmes passent entre 2 et 11 fois plus d'heures que les hommes à effectuer des travaux non rémunérés, ce qui a des effets néfastes sur leur bien-être physique et mental. Les effets touchant leur santé, leur temps et leur bien-être sont accentués par le fait que les niveaux d'accès à l'électricité et aux sources d'eau potable améliorées sont relativement faibles. Il s'ensuit que les femmes passent une partie importante de leur temps de travail non rémunéré à ramasser du bois de chauffage et à puiser de l'eau, ce qui augmente la probabilité pour elles de tomber malades de COVID-19.

28 Voir Organisation internationale du Travail, « COVID-19: Protecting workers in the workplace » (2020), consultable à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_741060/lang--en/index.htm.

3. Partenariats

Fournitures médicales	Accès aux denrées alimentaires essentielles	Coopération et leadership	Survivre à la tempête
<ul style="list-style-type: none"> • Décongestionner l'accès aux fournitures médicales d'urgence • Supprimer les droits de douane africains sur les fournitures médicales • Ouvrir des «voies vertes» pour la mise en œuvre de procédures de dédouanement ultra-rapide • Accélérer l'approbation des normes de sécurité pour l'importation en toute confiance 	<ul style="list-style-type: none"> • S'abstenir d'interdire les exportations de denrées alimentaires essentielles et lever les interdictions correspondantes • Protéger les chaînes de distribution et de vente au détail • Minimiser l'impact des fermetures de frontières et de ports • Maintenir la fluidité des échanges commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en commun la propriété intellectuelle sur les vaccins et les fournitures médicales • Assurer le mouvement international des experts sanitaires et techniques essentiels • Mettre en commun les normes de qualité, les ressources et les achats médicaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti de l'expertise du secteur des TIC • S'adapter à l'économie numérique • Rebondir avec une conscience climatique plus grande • Préserver la dynamique et l'ambition de la ZLECA

Fournitures médicales - assurer un accès crucial à ces produits

L'Afrique est dépendante des importations de nombreux produits médicaux essentiels nécessaires pour dépister, prévenir et traiter le COVID-19. L'accès aux fournitures médicales est sérieusement limité par les restrictions à l'exportation imposées par au moins 71 pays. Une action décisive s'impose d'urgence au niveau international pour lever les restrictions aux

échanges commerciaux et garantir l'accès aux fournitures médicales pour quelques-unes des populations les plus vulnérables du monde.

Les pays africains ne doivent ménager aucun effort pour se donner un accès plus abordable aux fournitures médicales essentielles. **Les droits de douane sur ces produits peuvent être élevés,**

Figure 3.1 Restrictions ou interdictions d'exportation de fournitures médicales essentielles liées au COVID-19 (masques de protection, respirateurs et médicaments) (en bleu foncé, les restrictions en place)



Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

La frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas été déterminée.

Source: D'après l'équipe Global Trade Alert, Université de Saint-Gall (Suisse), 20 mars et la Carte de l'accès aux marchés du Centre du commerce international, 6 avril 2020, sur la base d'informations communiquées par les médias et de textes législatifs officiels.

limitant ainsi leur achat et leur distribution à des prix abordables. Les aspects particuliers ci-après peuvent poser problème :

- » **Les droits de douane sur les vêtements de protection** (masques faciaux, gants en plastique et en caoutchouc et vêtements chirurgicaux), qui relèvent généralement de codes douaniers concernant les vêtements et les textiles fortement taxés. Dans toute l'Afrique, le taux moyen des droits NPF (nation la plus favorisée) sur ces produits est de 18 %, voire de 40 % dans certains cas.
- » **Les droits de douane sur les désinfectants et les produits de stérilisation**, qui sont en moyenne de 9,1 % partout en Afrique, mais qui vont parfois jusqu'à 50 % pour certains produits. C'est dans les pays de la CEDEAO (et en Argentine) qu'on relève les droits NPF moyens les plus élevés au monde pour toute la gamme des produits désinfectants.²⁹
- » **Les droits de douane sur les consommables médicaux** (compresses de gaze, seringues, les kits d'intubation

et draps de lit en papier), atteignent en moyenne 7,4 % voire 50 %.

- » **Les droits de douane sur le savon**, qui s'élevaient en moyenne à 24,7 % peuvent parfois aller jusqu'à 50 %. Certes, l'Afrique dispose d'une bonne capacité productive pour certains produits (pains de savon à base d'huile de palme), mais il lui faudra également importer des quantités importantes de ces produits fortement taxés.
- » Les taux moyens des **droits de douane sur les kits de dépistage** sont actuellement bas, et les kits revêtent une importance capitale pour la surveillance et l'enrayement du COVID-19.

Les Gouvernements africains devraient suspendre de toute urgence les droits de douane sur les importations de fournitures médicales essentielles liées au COVID-19. La liste de ces produits peut être établie à partir du code de classification SH de l'OMD pour les fournitures médicales liées au COVID-19 ainsi que d'autres produits essentiels autres que les fournitures médicales afin d'éviter toute pénurie et toute flambée des prix. La Chine

Tableau 3.1 Droits de douane à l'importation en Afrique des fournitures médicales essentielles liées au COVID-19

	Importations annuelles moyennes, 2016-2018 (en millions de dollars)	Droits NPF moyens sur les importations (%)	Droits NPF maximum sur les importations (%)
Kits de dépistage, instruments et appareils COVID-19 utilisés dans les tests de diagnostic	Sans objet	2,5	20
Vêtements de protection et autres	748	18,0	40
Thermomètres	58	4,1	20
Désinfectants et produits de stérilisation	9,291	9,1	50
Autres appareils médicaux	1 553	2,6	5
Consommables médicaux	589	7,4	50
Savon (barre, liquide et autres)	839	24,7	50

Source : CEA. « Des politiques commerciales pour aider l'Afrique à lutter contre le COVID-19 » (2020).*

Notes : Estimations annuelles des importations d'ITC Trade et données de l'OMC sur les droits NPF, tirées du code de classification du système harmonisé (SH) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour les fournitures médicales liées au COVID-19.**
Note : Le savon est un ajout à la liste de l'OMD.

* Disponible à l'adresse <https://www.uneca.org/publications/trade-policies-africa-tackle-COVID-19>.

** Voir <https://timeseries.wto.org/> pour les données de l'OMC sur les droits NPF, et l'adresse suivante pour le code de classification SH de l'OMD pour les fournitures médicales liées au COVID-19 http://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/global/pdf/topics/facilitation/activities-and-programmes/natural-disaster/covid_19/hs-classification-reference_en.pdf?la=en

²⁹ Global Trade Alert, Tackling Coronavirus: The Trade Policy Dimension (2020). Disponible à l'adresse www.globaltradealert.org/reports/50.

Tableau 3.2 Capacité de production intérieure de produits médicaux essentiels en Afrique, entreprises et sociétés par secteur de fabrication et par pays

	Médicaments	Médicaments et MPI	MPI (y compris fabricants de matériels et d'appareils)	Autres (hygiène, oxygène, textiles)	Total
Sous-région Afrique de l'Ouest					234
Nigéria	37	7	63	39	146
Ghana	20	3	4	1	28
Burkina Faso	4	7	7		18
Sénégal	10				10
Mali		8		2	10
Sierra Leone				2	2
Benin				4	4
Guinée				4	4
Libéria				4	4
Côte d'Ivoire	1		1	6	8
Sous-région Afrique centrale					15
Gabon	2	0	4	5	11
Congo			2	2	4
Sous-région Afrique australe					74
Afrique du Sud	15		18	28	61
Malawi	2				2
Mozambique	1				1
Zimbabwe	2	1			3
Zambie	0	0	1	6	7
Sous-région Afrique de l'Est					89
Kenya	16	11	1	12	40
Éthiopie	15		10		25
Uganda	15			5	20
Soudan	1				1
R-U de Tanzanie	3				3
Sous-région Afrique du Nord					119
Égypte	15		21	10	46
Maroc	11		10	10	31
Algérie	8		7		15
Tunisie	10		7	10	27
Total	188	37	156	150	531

Source : compilation CEA et Afreximbank.

et 12 autres pays au moins ont déjà réduit leurs barrières à l'importation de fournitures médicales liées au COVID-19.³⁰

Au-delà des importations, l'Afrique doit chercher à stimuler sa propre capacité de production de fournitures médicales. Nombre de ces produits

sont très demandés dans le monde entier et la production intérieure sera essentielle pour combler le déficit de l'offre. La mise en commun de la production et l'assistance transfrontalière peuvent contribuer à améliorer la réponse qu'apportera l'Afrique.

30 Simon Evenett. «Reportages de médias recueillis par l'équipe de Global Trade Alert», Université de Saint-Gall (Suisse), 24 mars 2020.

Point sur le dédouanement des produits de commerce

En plus de supprimer les droits de douane, les pays africains doivent accélérer les procédures de dédouanement, dont le coût, estimé à plus de deux fois le coût moyen des droits de douane à l'importation, fait qu'il faut environ deux fois plus de jours pour importer en Afrique qu'il ne le faut en Asie de l'Est et dans le Pacifique.^{31,32}

Les « voies vertes » pour le dédouanement rapide des fournitures médicales ont été utilisées dans le cadre de la réponse de la Chine et de l'Union européenne à la COVID-19.³³ En Chine, elles facilitent l'inspection et la sortie rapides des produits pharmaceutiques, fournitures de désinfection, matériels de protection et de traitement et autres articles importés pour la prévention et la lutte contre les maladies.³⁴ S'il

est vrai qu'en Afrique, on peut utiliser les « voies vertes » pour les importations provenant de sources précédemment contrôlées, les « voies orange » plus rapides mais plus rigoureusement inspectées, pourraient, elles, être utilisées pour les fournitures médicales qui proviennent de nouvelles sources.

L'approbation des normes relatives aux produits médicaux et pharmaceutiques doit également être accélérée. En raison de leur importance pour la santé humaine, ces produits sont soumis à une évaluation-qualité de la sécurité plus onéreuse que d'autres articles. L'enregistrement automatique des fournitures médicales qui ont satisfait aux normes dans des économies éprouvées ou qui ont été approuvées par l'Organisation régionale africaine de normalisation peut contribuer à accélérer l'approbation des normes.

Aliments de base - maintenir l'accès à ces denrées essentielles

La production mondiale de denrées alimentaires essentielles bénéficie de conditions favorables voire excellentes dans la plupart des grands marchés de production, notamment l'Afrique australe.³⁵ En dépit de cette situation, une réponse au COVID-19 apportée sous le coup de la panique a entraîné des restrictions à l'exportation et une désorganisation des réseaux de distribution.

Le plus inquiétant pour l'Afrique est le blocage des expéditions de riz en provenance de l'Inde, deuxième fournisseur de l'Afrique, du fait d'un confinement total à l'échelle nationale dans ce pays et d'interdictions d'exportation de riz introduites respectivement le 24 mars et le 3 avril au Vietnam et au Myanmar, cinquième et sixième fournisseurs du continent.³⁶

31 Taux moyens des droits de douane dont doivent s'acquitter les exportateurs dans les différentes régions, calculés à l'aide des moyennes pondérées des tarifs douaniers du groupe de référence basés sur le MacMap-hs6 de 2013. Disponible à l'adresse www.cepii.fr/CEPII/en/publications/panorama/abstract_items.asp?id=108&NoDoc=9217. Pour une estimation des coûts des barrières non tarifaires, voir O. Cadot et al., "Policy issues in international trade and commodities", Research Study Series no. 69. Deep Regional Integration and Non-tariff Measures : A Methodology for Data Analysis, UNCTAD, UNCTAD/ITCD/TAB/71, 2015. Disponible à l'adresse : https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/itcdtab71_en.pdf.

32 Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale. Doing Business 2019. Disponible à l'adresse www.doingbusiness.org/content/dam/doingBusiness/media/Annual-Reports/English/DB2019-report_web-version.pdf.

33 Commission européenne, Lignes directrices relatives aux mesures à la frontière pour protéger la santé et maintenir la disponibilité des biens et des services essentiels, Bruxelles, 16 mars 2020.

34 Voir l'annonce n° 17 de 2020 de l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine (GACC) sur les formalités douanières pour l'importation de fournitures données pour lutter contre la pneumonie due au nouveau coronavirus

35 Système d'information sur les marchés agricoles, Crop Monitor (2020). Disponible à l'adresse <http://www.amis-outlook.org/amis-monitoring/crop-monitor/overview/en/>.

36 ITC MacMap, "COVID-19 Temporary Trade Measures", 6 avril 2020. Disponible à l'adresse <https://macmap.org/en/covid19> et BangkokPost, «Lockdown stalls Indian rice exports», 3 avril 2020. Disponible à l'adresse www.bangkokpost.com/business/1892695/lockdown-stalls-indian-rice-exports.

11 FAOSTAT 2020, Taux de dépendance à l'égard des importations de céréales (pourcentage) (Moyenne sur 3 ans), les données les plus récentes disponibles pour l'Afrique datent de 2011-2013

Figure 3.2 Importations africaines de riz, par origine, moyenne 2016-2018

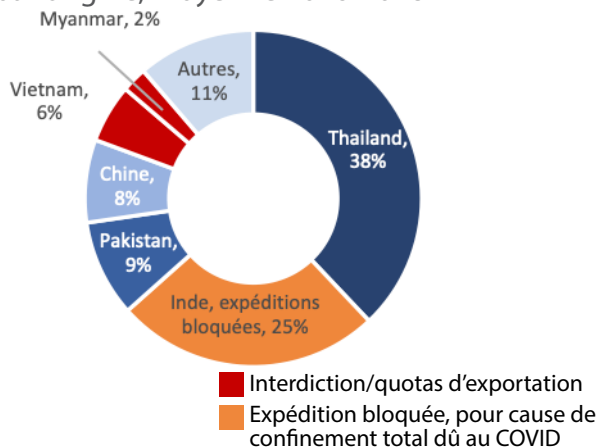


Figure 3.3 Importations africaines de blé, par origine, moyenne 2016-2018

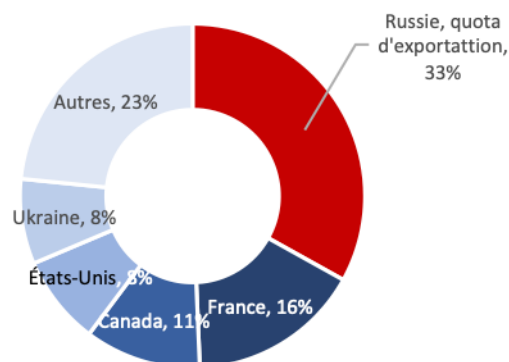


Figure 3.4 Importations africaines de riz, part par pays importateur, moyenne 2016-2018

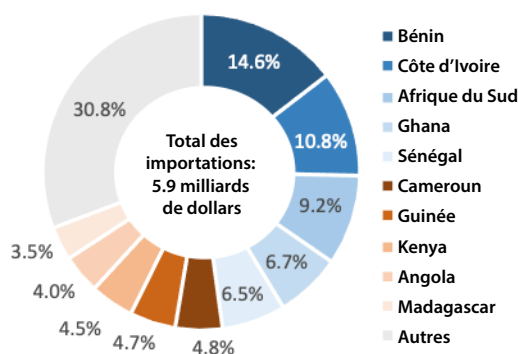
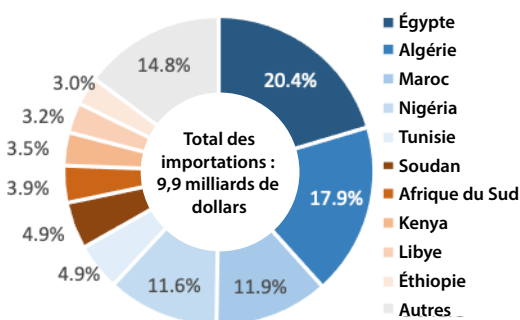


Figure 3.5 Importations africaines de blé, part par pays importateur, moyenne 2016-2018



Source: D'après les données d'UNCTAD Stat et d'ITC Trademap

L'introduction, le 1^{er} avril 2020, d'un quota sur les exportations de blé de la Fédération de Russie, premier fournisseur de l'Afrique, suscite des inquiétudes pour l'Afrique du Nord. Trente-neuf pays africains sont importateurs nets de denrées alimentaires essentielles, en particulier les pays d'Afrique du Nord qui dépendent des importations de blé, et les pays d'Afrique de l'Ouest qui, eux, dépendent des importations de riz. Au total, l'Afrique reste tributaire d'importations de céréales pour environ 29%.³⁷

Les pays africains doivent également veiller à ce que leurs propres contrôles sanitaires liés au COVID-19 aux ports et aux frontières, la réduction des heures d'ouverture, les fermetures

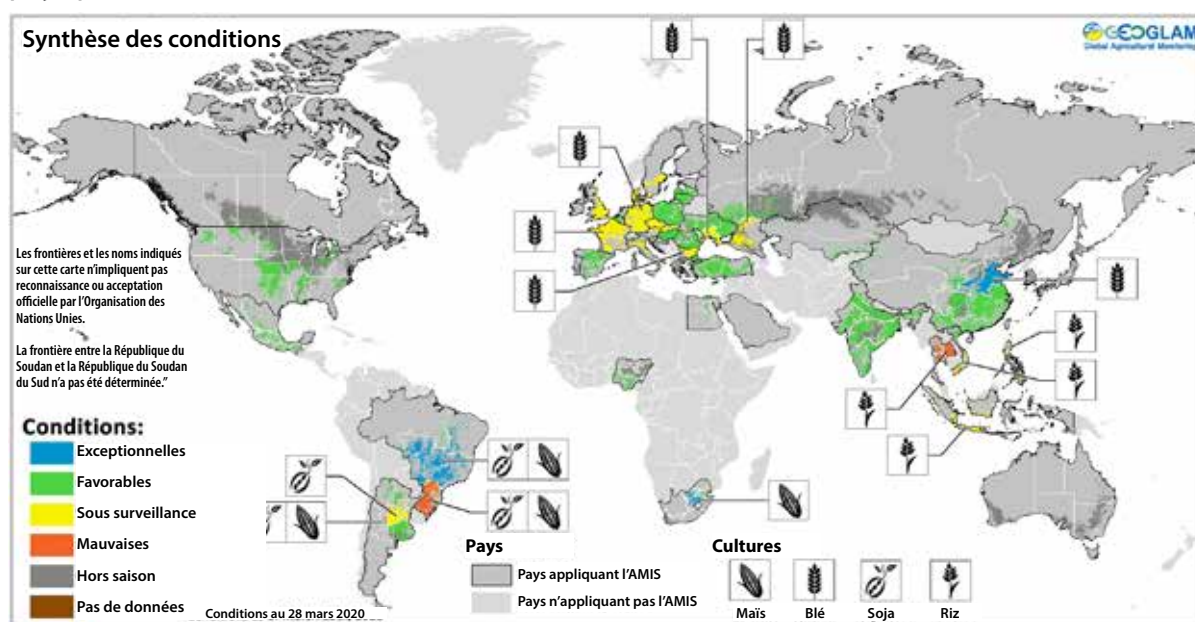
et les quarantaines n'alourdissent pas inutilement les procédures d'importation de denrées alimentaires ou ne perturbent pas les chaînes de distribution. Des retards d'un à deux jours se sont déjà accumulés au port de Mombasa en raison des restrictions imposées sur les changements d'équipage, les congés à terre et les contrôles sanitaires, alors que les ports d'Afrique du Sud fonctionnent tous avec un nombre restreint de postes d'accostage.³⁸

Pour que les augmentations des prix mondiaux du riz et du blé, estimées à 45 et 30 % respectivement lors de la crise alimentaire mondiale de 2006-2008, ne se reproduisent pas, les restrictions à l'exportation et les perturbations de la distribution

37 FAOSTAT 2020, taux de dépendance à l'égard des importations de céréales (en pourcentage) (moyenne triennale), les données les plus récentes pour l'Afrique portent sur la période 2011-2013.

38 INCHCAPE Shipping Services, "Coronavirus (COVID-19) Port / country implications", 6 avril 2020. Disponible à l'adresse www.iss-shipping.com/pages/coronavirus-port-country-implications.

Figure 3.6 Aperçu des conditions de production des cultures de base dans les principaux pays producteurs internationaux, mars 2020



Source: Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), avril 2020

doivent être évitées.³⁹ Les pays africains doivent veiller à ce que les confinements et les couvre-feux perturbent le moins possible l'emploi de la main-d'œuvre des exploitations agricoles et le secteur du traitement des produits alimentaires, ainsi que les circuits intérieurs de distribution et de vente au détail, en particulier la distribution des intrants pendant la période des semis. Il importe également de maintenir l'accès aux services agricoles qui

peuvent être fournis par voie numérique. Les contrôles sanitaires et de dépistage aux ports et aux frontières doivent être conçus de manière à réduire au minimum les perturbations du commerce des denrées alimentaires essentielles. La production mondiale de denrées alimentaires essentielles est actuellement forte ; c'est l'accès à ces denrées qu'il convient d'assurer.

Coopération et leadership dans le cadre de la riposte de l'Afrique

Point sur l'accès à la propriété intellectuelle

Les Gouvernements africains doivent bénéficier d'une exemption d'urgence des protections des droits de propriété intellectuelle sur les fournitures médicales liées au COVID-19 afin qu'ils puissent soutenir la production nationale, des produits pharmaceutiques en particulier. Les décisions de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce créent un précédent pour les producteurs des pays en développement et des pays les moins avancés, qui peuvent ainsi délivrer des brevets sur des

produits pharmaceutiques et autres par ailleurs protégés. Ce qu'il faut en outre accélérer, c'est la mutualisation de nouveaux brevets, de schémas de conception et de techniques industrielles concernant les produits prioritaires suivants :

- » Produits dont certains effets curatifs ont été démontrés, y compris les antiviraux
- » Modèles de respirateurs peu coûteux et faciles à fabriquer
- » Kits de dépistage rapide peu coûteux
- » Vêtements de protection
- » Consommables médicaux

39 Banque mondiale, «Export restrictions and price insulation during commodity price booms», Document de travail sur les politiques de recherche 5645 (2011). Disponible à l'adresse www.imf.org/external/np/seminars/eng/2011/trade/pdf/session1-martin-paper.pdf.

- » Désinfectants et produits de stérilisation très efficaces

Point sur le mouvement international des experts

Les Gouvernements africains et leurs partenaires doivent faciliter le mouvement international des experts, y compris des professionnels de la santé qui ont de l'expérience dans le traitement du COVID-19, ainsi que des experts techniques nécessaires pour lancer et superviser la production et la certification de sécurité des fournitures médicales essentielles liées au COVID-19 dans les usines africaines. Dans ses recommandations pour les voyages internationaux, l'OMS conteste déjà les « restrictions [qui] peuvent interrompre l'aide et le soutien technique nécessaires ». ⁴⁰ Les fabricants indiens ont indiqué que les interdictions de voyager avaient déjà limité leur capacité d'accélérer la production de matériel médical lié au COVID-19, comme les respirateurs. ⁴¹

Les capacités de vol annulées des transporteurs nationaux peuvent être redirigées vers le mouvement de fret international si nécessaire. Lorsque le COVID-19 a frappé l'Italie, 300 médecins chinois spécialisés dans les soins intensifs s'y sont rendus pour partager leurs conseils et leurs expériences. ⁴² La même démarche du mouvement international critique des experts peut être adoptée pour les experts techniques nécessaires à la production de fournitures médicales.

Point sur les normes de sécurité médicale

Les organismes de normalisation africains devraient mettre en commun et partager leurs ressources pour accélérer les tests et l'approbation de la sécurité des matériels médicaux nouvellement produits en Afrique.

L'Afrique est confrontée à des défis extrêmes en matière de santé publique, pour partie du fait de l'insuffisance d'infrastructures de qualité pour l'industrie médicale. Dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Afrique du Sud reste le seul État qui dispose d'un cadre approprié et qui reconnaît les dispositifs médicaux de la même propre catégorie. ⁴³ L'Organisation africaine de normalisation a recommandé l'utilisation de désinfectants pour les mains à base d'alcool selon la procédure accélérée FDARS 1470-2019. La spécification doit être utilisée comme mesure provisoire pour la fabrication de désinfectants et certains pays de la SADC l'utilisent déjà.

Rendre librement disponibles les normes relatives aux fournitures médicales :

Normalement, les normes doivent s'acheter et être utilisées conformément aux règles relatives aux droits de propriété intellectuelle, les droits d'auteur des normes appartenant aux organisations qui les ont élaborées. À la demande urgente de la Commission, le Comité européen de normalisation et le Comité européen de normalisation électrotechnique, en collaboration avec leurs États membres, sont convenus de mettre immédiatement à disposition un certain nombre de normes européennes relatives à certains appareils médicaux et matériels de protection individuelle. Cette action devrait aider les entreprises de l'UE et de pays tiers souhaitant fabriquer ce type d'articles à démarrer rapidement leur production et à la placer plus facilement sur les marchés intérieurs tout en garantissant un niveau de sécurité élevé. L'Organisation africaine de normalisation peut également jouer un rôle important dans la coordination des efforts des organismes nationaux de normalisation visant à rendre librement disponibles les normes relatives

40 OMS. «Recommandations actualisées de l'OMS concernant le trafic international en rapport avec la flambée épidémique de COVID-19», 29 février 2020. Disponible à l'adresse www.who.int/news-room/articles-detail/updated-who-recommendations-for-international-traffic-in-relation-to-COVID-19-outbreak/.

41 Economic Times, "COVID-19 : Parts shortage may pull the plug on ventilator-making" (2020). Disponible à l'adresse <https://economictimes.indiatimes.com/industry/healthcare/biotech/healthcare/COVID-19-parts-shortage-may-pull-the-plug-on-ventilator-making/articleshow/74784732.cms?from=mdr>.

42 Wall Street Journal, «Arrivée de médecins et de matériel chinois en Italie», 18 mars 2020, disponible à l'adresse www.wsj.com/articles/chinese-doctors-and-supplies-arrive-in-italy-11584564673.

43 Voir www.nepad.org/news/medical-device-regulations-southern-africa-will-boost-innovation-and-improve-patient.

aux fournitures médicales, pour que les entreprises accèdent plus rapidement au marché de ces matériels médicaux et équipements de protection fondamentaux et les mettent à la disposition de ceux qui en ont besoin.⁴⁴ Les 11 normes prioritaires relatives au COVID-19 élaborées par le Comité européen de normalisation pourraient constituer un point de départ utile pour l'Afrique.⁴⁵

Point sur la coopération régionale africaine

Les communautés économiques régionales d'Afrique devraient mettre en place des mécanismes communs de communication d'informations sur la disponibilité des installations de production et d'approvisionnement. Ces mécanismes peuvent être accompagnés d'engagements à développer la production et d'accords mutuels clairs d'exportation entre les différentes

parties.⁴⁶ Un certain nombre de pays africains, dont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, Maurice et la Tunisie, disposent déjà d'une capacité d'approvisionnement médical qui peut être rapidement intensifiée grâce à une stratégie de collaboration.

À plus long terme, **les pays africains doivent se prévaloir de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pour créer des chaînes de valeur régionales et permettre à l'Afrique de mieux servir son propre marché de la santé**, estimé à 259 milliards de dollars par an.⁴⁷ Les négociateurs commerciaux doivent veiller à ce que les fournitures médicales ne soient pas limitées dans les listes dites « d'exclusions » de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Survivre à la tempête - TIC et climat

Point sur l'établissement d'identités numériques

Selon les chiffres de la Banque mondiale, plus de 40 % des Africains (plus de 500 millions de personnes) n'ont pas de pièce d'identité officielle ou élémentaire, comme un acte de naissance. L'absence de documents d'identité chez nombre de personnes dans les pays africains, notamment de documents d'identité numériques, met à mal la capacité des Gouvernements à déterminer et à distribuer les prestations et services sociaux. En réponse à la pandémie du COVID-19, le Gouvernement indien a décidé d'augmenter les paiements en espèces aux personnes et aux ménages. Comme 99 % de la population est inscrite au système d'identification numérique Aadhaar, la décision de distribuer des paiements en espèces pourrait être mise en œuvre électroniquement presque instantanément.

Les pays en développement planifient et mettent en œuvre diverses initiatives, notamment des

initiatives de croissance inclusive, visant à réduire la pauvreté au profit de groupes marginalisés de la société. Toutefois, après des années de mise en œuvre de programmes de gouvernement à citoyen et d'engagement du secteur privé à travers des programmes d'incitation destinés à compléter les efforts de développement, les gouvernements se sont rendus compte que la planification au niveau macro ne permettait pas d'obtenir les résultats souhaités. Aussi un changement d'orientation de la planification a-t-il été opéré du niveau macro au niveau micro pour cibler séparément chaque groupe de la société en fonction de la situation géographique, du genre, de l'âge, du revenu et d'autres critères, et pour accroître l'efficacité des programmes gouvernementaux. À cette fin, les systèmes d'identification numérique constituent un mécanisme essentiel qui apporte des avantages quantifiables au processus de développement. En suivant le cadre des principes proposés par la CEA pour une bonne identification numérique, qui

44 https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_502.

45 www.cencenelec.eu/News/Press_Releases/Pages/PR-2020-003.aspx.

46 Adam Posen. 2020. Disponible à l'adresse. <https://voxeu.org/system/files/epublication/COVIDeconomicCrisis.pdf>.

47 Ibid.

mettent l'accent sur l'inclusion, la confidentialité, la protection des données et les normes ouvertes, les Gouvernements peuvent être sûrs d'obtenir les avantages essentiels de l'identification numérique tout en en atténuant les risques.

Point sur l'impact du COVID-19 sur les TIC

Les entreprises spécialisées dans les technologies et les TIC prévoient également un ralentissement et une baisse de leurs revenus en raison du COVID-19 : les géants de la technologie ont interrompu leurs activités, annulé ou reporté des manifestations et conférences majeures et annoncent des objectifs financiers inférieurs à leurs attentes. Des manifestations majeures comme le Mobile World Congress prévu pour février 2020 à Barcelone en Espagne, et la réunion du Wholesale Agreements and Solutions Group (WAS) prévue par la GSMA avec comme hôte MTN Global Connect pour avril 2020 au Cap en Afrique du Sud, sont parmi celles qui ont été annulées en raison du COVID-19. Ainsi, l'annulation de manifestations internationales se solde par des pertes financières directes et indirectes pour des milliers d'entreprises technologiques. Microsoft, par exemple, a revu à la baisse ses estimations de recettes pour le premier trimestre. On observera donc une réduction des lancements de nouveaux produits et services.

En Afrique, le secteur de la technologie, des médias et des télécommunications devait attirer des investissements de grande valeur en 2020, de nombreuses entreprises de télécommunications cherchant à développer leurs infrastructures, notamment en raison des opportunités offertes par le secteur du commerce électronique en plein essor. Mais, du fait des incertitudes liées au COVID-19, les investissements prévus seront retardés, les investisseurs technologiques attendant que ces incertitudes se dissipent et qu'ils se remettent de cet impact à court terme. De nombreuses grandes entreprises ont indiqué que la rupture de la chaîne d'approvisionnement en matériaux nécessaires à leur production a eu un impact négatif sur leurs activités. Par exemple,

Wuhan en Chine est le plus grand producteur de fibres et de câbles optiques au monde, représentant un quart du marché mondial. Une rupture dans la chaîne d'approvisionnement de ces produits signifie que l'industrie africaine des télécommunications et les efforts de mise en place d'une infrastructure pour la quatrième révolution industrielle sur le continent pourraient en pâtir.

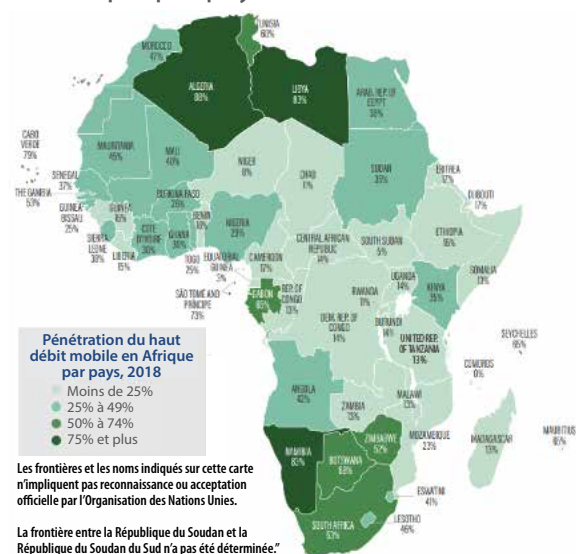
Parallèlement, des opportunités existent également, l'industrie des TIC ayant fourni des solutions pour contenir la propagation du COVID-19 avec diverses applications et services, y compris l'utilisation croissante des technologies de communication dans des circonstances où une grande partie de la population reste chez elle dans les différents pays. L'utilisation des appels vidéo et des appels téléphoniques va également augmenter, un nombre croissant de personnes organisant désormais des réunions de clients et des sessions d'information d'équipes internes via des applications ou des plateformes de collaboration. On peut donc s'attendre à ce que les entreprises technologiques et l'ensemble du secteur des TIC profitent des opportunités qui s'offrent et qui pourraient contribuer à compenser le ralentissement des affaires et les pertes de revenus du premier trimestre de l'année.

Point sur l'utilisation des TIC

En Afrique, les pays ont activement utilisé des technologies numériques pour répondre au COVID-19, des outils de suivi des pandémies aux messages de sonnerie destinés à apprendre aux élèves comment prévenir la propagation du coronavirus. Les confinements à l'échelle nationale ont entraîné l'augmentation du télétravail, du téléenseignement et des paiements sans papier.

Plusieurs initiatives ont été prises pour encourager davantage les paiements numériques que les paiements en argent liquide. Entre autres exemples, une initiative vient d'être lancée en Éthiopie pour autoriser la technologie financière à fournir des services financiers de paiement; au Kenya, Safaricom a réduit les frais de paiement par

Figure 3.7 Pénétration du haut débit mobile en Afrique par pays, 2018



Source: Banque mondiale, 2019

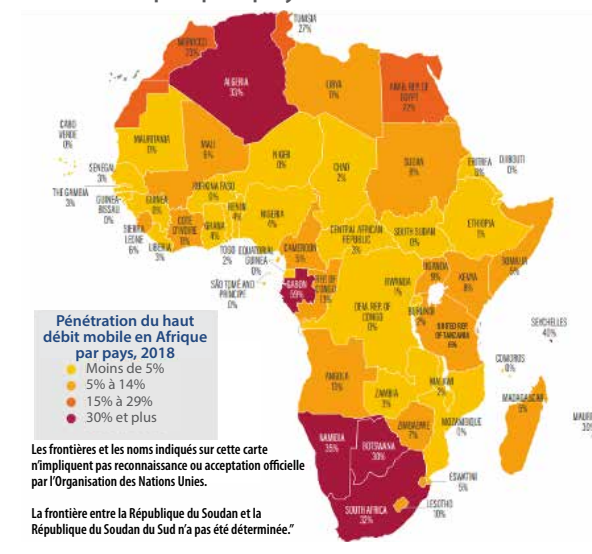
téléphone portable; et le 25 mars 2020, le Ghana a lancé un code universel de référence rapide et un système de paiement par procuration pour accélérer l'utilisation des paiements sans espèces.⁴⁸

Le Gouvernement sud-africain a publié des amendements à la loi sur les catastrophes nationales afin de mettre en place un système de suivi au smartphone des citoyens testés positifs au COVID-19. Un certain nombre de gouvernements ont demandé aux entreprises de télécommunications d'augmenter la vitesse de l'internet et de réduire les coûts. Plusieurs opérateurs de téléphonie mobile ont augmenté la limite de leurs transactions quotidiennes.

De ce point de vue, les TIC sont déjà devenues un outil important pour le continent. Pourtant, l'Afrique fait encore face à de graves difficultés pour tirer pleinement parti des technologies numériques dans la lutte contre la pandémie.

Seuls 25 % des Africains utilisent actuellement l'internet. Seuls 76% de la population ont un abonnement de téléphonie mobile; et le taux de pénétration de la 4G sur le continent est encore

Figure 3.8 Pénétration du haut débit mobile 4G en Afrique par pays, 2018



faible, ce qui limite l'utilisation de la télémédecine, des initiatives de santé mobile ou de la m-santé, du télétravail et d'autres réponses numériques au COVID-19.

Pour que l'Afrique puisse effectivement fournir des services de santé numériques, ses services d'infrastructure de télécommunications doivent être améliorés. Plus que jamais, les pays africains doivent renforcer le développement de leur secteur des TIC en mettant en place des cadres juridiques et réglementaires favorables à la cybersécurité, à la protection des données personnelles et de la vie privée, aux paiements numériques et à la croissance de start-ups de technologie financière.

Une fois finie la pandémie, l'économie mondiale sera de plus en plus dépendante des technologies numériques. Le COVID-19 a déjà accéléré la numérisation tant de la chaîne d'approvisionnement que du parcours du consommateur dans les marchés développés.⁴⁹ Il faut faire en sorte que ces mutations n'excluent pas l'Afrique de la croissance future. Pour cela, la CEA aide ses États membres à faire face au COVID-19 par l'utilisation des technologies numériques. Elle

48 Modern Ghana. 2020. Bawumia Launches Universal QR Code for Electronic Payment, 25 mars. Disponible à l'adresse suivante : www.modernghana.com/news/991713/bawumia-launches-universal-qr-code-for-electronic.html.

49 McKinsey. 2020. "COVID-19 response strategies in apparel and fashion". Présentation PowerPoint (18 mars 2020)

a également relancé son programme de mise en place d'une politique des TIC destinée à soutenir les États membres dans la formulation et la mise en œuvre de politiques relatives aux technologies numériques propres à accélérer la transformation socioéconomique du continent.

Point sur les réponses tenant compte du climat

Le ralentissement économique mondial lié au COVID-19 s'est traduit par l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions, notamment en Chine et dans les économies occidentales, les émissions en Chine ayant temporairement diminué de pas moins de 25 %.⁵⁰ On estime que la pandémie entraînera une réduction significative des émissions mondiales de dioxyde de carbone provenant des combustibles fossiles 2020 ; à titre de comparaison, en 2009, les émissions mondiales ont diminué de 1,4 % en raison de la crise financière mondiale de 2008.⁵¹

La réduction temporaire des émissions ne modifie pas la trajectoire globale des émissions mondiales, comme cela a été le cas après la crise financière de 2008. Les émissions peuvent « rebondir » rapidement dans un scénario de baisse des prix du pétrole où les gouvernements peuvent être tentés de favoriser une croissance économique rapide par des investissements rapides dans des activités à fortes émissions pour accélérer la croissance.

L'Afrique reste au premier rang des régions qui subissent l'impact des changements climatiques, lesquels changements pourraient faire perdre à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique de l'Est jusqu'à 15 % de leur produit intérieur brut (PIB) d'ici à

2050.⁵² L'Afrique du Nord et l'Afrique australe pourraient, elles, perdre jusqu'à 10 % de leur PIB et l'Afrique centrale 5 %.⁵³ Les gouvernements doivent donner la priorité aux mesures de relance budgétaire axées sur les voies de développement à faible intensité de carbone. Les émissions doivent diminuer considérablement entre 2020 et 2030 pour atteindre un niveau net zéro en 2050, si l'on veut que le continent maintienne le cap sur l'objectif de température issu de l'Accord de Paris.

La riposte coordonnée à l'échelle mondiale face au COVID-19 peut servir de modèle pour la riposte de l'Afrique face aux changements climatiques : la marge de manœuvre financière de l'Afrique étant encore davantage limitée par le COVID-19, il est indispensable de fournir une aide supplémentaire aux pays africains pour leur permettre de remplir leurs contributions déterminées au niveau national à l'action climatique. Parmi les stratégies d'aide pouvant être adoptées à cet égard figurent l'allègement de la dette de ces pays et des innovations en matière de mobilisation des financements du secteur privé. S'agissant de la mobilisation du financement privé, l'Initiative ODD7 pour l'Afrique⁵⁴ de la CEA, qui est déjà expérimentée dans certains pays, peut aider les pays africains dans l'examen de leurs contributions déterminées au niveau national en vue de multiplier les actions bancables en matière d'énergie propre, actions pouvant être entièrement financées par des ressources du secteur privé. Pareille démarche est particulièrement pertinente et actuelle en 2020, toutes les parties à l'Accord de Paris étant tenues de soumettre des contributions déterminées au niveau national révisées ou nouvelles.

50 Selon l'analyse de Carbon Brief. Consultable à l'adresse www.carbonbrief.org/analysis-coronavirus-has-temporarily-reduced-chinas-co2-emissions-by-a-quarter.

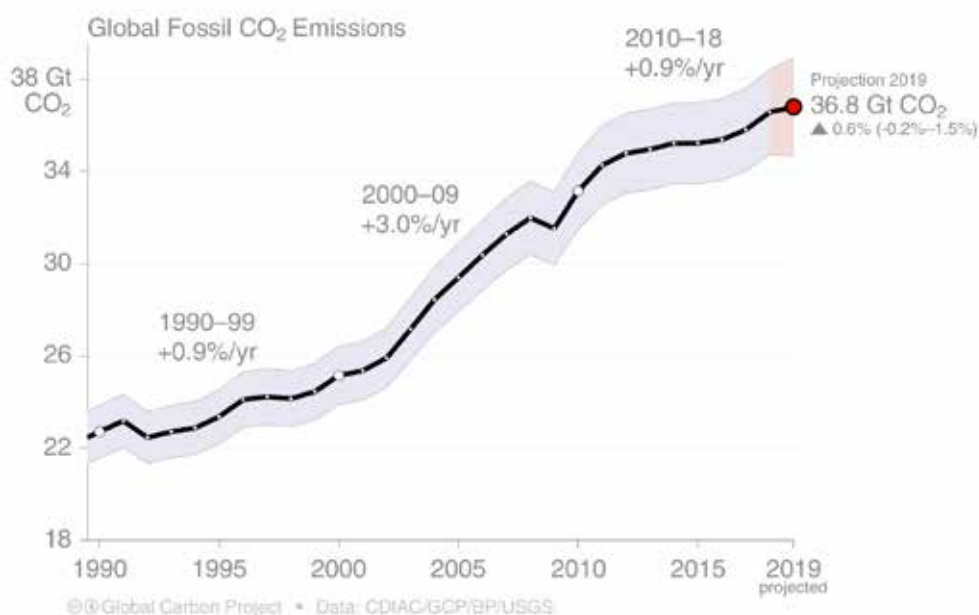
51 Selon les données et les analyses du Global Carbon Project, accessible à l'adresse : www.globalcarbonproject.org/global/pdf/pep/Peters_2011_Budget2010.pdf.

52 Banque africaine de développement, Commission économique pour l'Afrique et Programme des Nations Unies pour l'environnement, « Climate change impacts on Africa's economic growth », Addis-Abeba: CEA (2019).

53 Ibid.

54 L'Initiative repose sur trois piliers qui se renforcent mutuellement, à savoir la durabilité, la gouvernance et le financement, et est conçue pour aligner les intérêts des pays sur ceux du secteur privé et pour accélérer, sur les plans tant de l'échelle que du rythme, le financement transformateur du secteur privé afin d'investir dans le déploiement de l'énergie propre en Afrique.

Figure 3.9 Les émissions mondiales de dioxyde de carbone d'origine fossile continuent d'augmenter, rebondissant fortement après la crise financière mondiale de 2008



Source: The Global Carbon Project*

* Disponible : https://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/19/files/GCP_CarbonBudget_2019.pptx.

Point sur le climat et les maladies

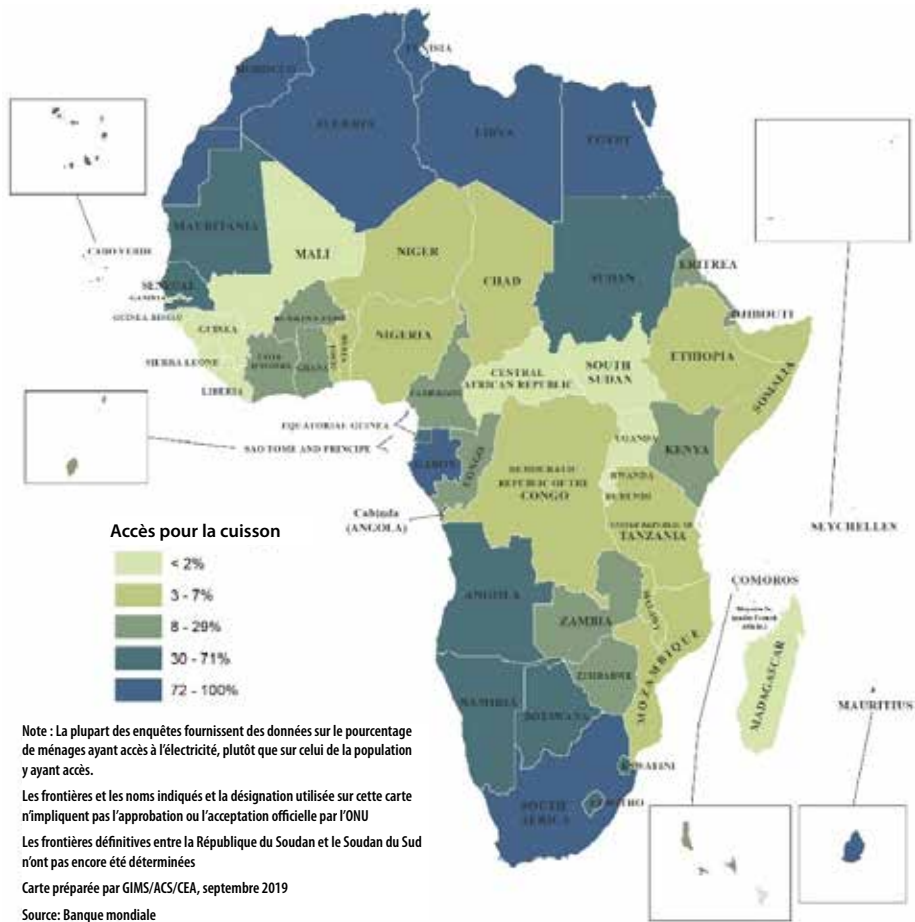
Le Covid-19 est une zoonose, c'est-à-dire une maladie causée par la transmission d'un agent pathogène de l'animal à l'homme. Les changements climatiques sont à l'origine de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations, qui accroissent la propagation des maladies à transmission vectorielle et accentuent la pression sur les systèmes de santé. Ils entraînent également la dégradation des terres et accroissent la perte d'habitats naturels pour les animaux sauvages, ce qui augmente la probabilité de contact de l'homme avec ces animaux.

En raison du manque d'accès à d'autres formes d'énergie, les populations de nombreux pays africains dépendent largement de la combustion de la biomasse pour leurs besoins énergétiques. Ce recours à la biomasse augmente également la dégradation des terres et l'empiétement sur les habitats naturels. Ces facteurs, qui augmentent les

chances de contact de l'homme avec les animaux sauvages, augmentent également le risque de maladies zoonotiques. Comme tel, le COVID-19 est un présage des choses à venir si aucune mesure mondiale et urgente n'est prise pour lutter contre les changements climatiques, qui feront probablement beaucoup plus de victimes que les récentes pandémies. En fait, l'OMS a estimé que, dans un scénario de statu quo, les changements climatiques entraîneraient 250 000 décès supplémentaires par an dans le monde en raison de la malnutrition, du paludisme, de la diarrhée et du stress thermique entre 2030 et 2050.⁵⁵ Les changements climatiques accroissent également la migration urbaine, augmentant ainsi les risques qu'une plus grande proportion de la population soit touchée par des maladies infectieuses telles que le COVID-19. En l'absence de techniques de cuisson par des combustibles propres, la consommation de bois pour la cuisson augmente la pression sur les habitats naturels et, partant, les risques de zoonoses.

55 www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health.

Figure 3.10 Accès aux combustibles et aux techniques propres pour la cuisson (en % de la population)



4. Les réponses à la pandémie

Personnes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les populations par des campagnes de santé publique ciblées ▪ Effectuer des tests à grande échelle pour situer les foyers de contagion ▪ Enrayer sans délai les flambées de contamination en pratiquant la distanciation sociale et la quarantaine ▪ Protéger les travailleurs de la santé en faisant une priorité de leur accès aux vêtements de protection et aux traitements ▪ Se préparer à traiter et à guérir en achetant du matériel, des lits d'hôpital et d'unité de soins intensifs, et en mobilisant du personnel de santé supplémentaire ▪ Suspendre de toute urgence les droits de douane sur les importations des fournitures médicales essentielles à la lutte contre le COVID-19 et aménager des « voies vertes » pour un dédouanement rapide ▪ Mettre en place un fonds africain de santé de 15 milliards de dollars pour l'achat, par l'intermédiaire de l'OMS et du CDC Afrique, du matériel nécessaire pour sauver des vies, partager et promouvoir la recherche et en partager les résultats, fournir des vaccins, fabriquer des équipements de santé et partager les services d'urgence.
Prospérité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser 100 milliards de dollars de soutien budgétaire à l'Afrique pour financer : <ul style="list-style-type: none"> » Un fonds africain de santé de 15 milliards de dollars ; » Une aide budgétaire d'urgence ▪ Veiller à ce que les mesures de relance économique aident les entreprises africaines à protéger les emplois en leur accordant des exonérations et des exemptions fiscales et en apportant une aide directe aux secteurs en danger critique comme le tourisme, l'hôtellerie et les voyages ▪ Faire en sorte que le secteur informel bénéficie du programme de relance économique, grâce à des mesures à caractère général telles que la réduction des coûts de l'électricité ▪ Augmenter les allocations de droits de tirage spéciaux du FMI pour renforcer le financement national des mesures d'endiguement et fournir des liquidités au secteur financier, au secteur privé et aux entreprises, notamment les PME, au cours deux prochaines années ▪ En partenariat avec les entreprises, réorienter le secteur manufacturier vers des fournitures médicales essentielles et renforcer la connectivité Internet ▪ Autoriser les institutions financières non bancaires à fournir des services de transfert d'argent par téléphone portable ▪ Assurer la solidité du système bancaire tout en fournissant des liquidités aux petites et moyennes entreprises et en restructurant les crédits commerciaux et autres prêts ▪ Lutter contre les irrégularités et les détournements des fonds de secours en privilégiant la transparence, la prévisibilité et le contrôle de l'utilisation des fonds
Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les créanciers devraient souscrire à un moratoire de deux ans sur la dette en faveur de tous les pays africains afin de donner une marge d'action budgétaire aux gouvernements qui souffrent d'une baisse drastique de leurs recettes ▪ La Banque mondiale devrait décaisser rapidement les ressources disponibles aux fins d'un soutien budgétaire ▪ Le FMI devrait augmenter les décaissements d'urgence grâce à son guichet de crédit rapide et autres mécanismes d'urgence ▪ Davantage de partenaires devraient se joindre à l'Union européenne et à d'autres pour apporter une aide budgétaire ▪ Le G20 et la communauté internationale devraient fournir un apport de liquidités grâce aux droits de tirage spéciaux ▪ Appeler les institutions financières de développement à agir de manière anticyclique et rapide pour ▪ Assurer l'accès au matériel médical d'urgence et aux denrées alimentaires de base en levant les interdictions d'exportation et en maintenant la fluidité des échanges ▪ Partager la propriété intellectuelle sur des vaccins et de nouveaux équipements médicaux ▪ Assurer la circulation internationale des professionnels de santé et des experts techniques essentiels ▪ Mettre en commun et partager des normes de qualité et des ressources médicales pour l'approbation rapide de nouveaux produits médicaux ▪ Associer les femmes aux processus décisionnels liés aux réponses à la pandémie

5. Annexes

Annexe I : Coûts des fournitures médicales COVID-19 dont a besoin l'Afrique

		A	B	C	D
Lits d'hôpital*	Nombre	4 700 000	3 450 000	2 100 000	350 000
	Prix (en dollars É.-U.)	450	450	450	450
	Coût	2 115 000 000	1 552 500 000	945 000 000	157 500 000
Lits d'unité de soins intensifs**	Nombre	1 280 000	960 000	640 000	80 000
	Prix (en dollars É.-U.)	3 500	3 500	3 500	3 500
	Coût (en dollars É.-U.)	4 480 000 000	3 360 000 000	2 240 000 000	280 000 000
Concentrateurs d'oxygène***	Nombre	3 200 000	2 300 000	1 400 000	200 000
	Prix (en dollars É.-U.)	2 000	2 000	2 000	2 000
	Coût (en dollars É.-U.)	6 400 000 000	4 600 000 000	2 800 000 000	400 000 000
Respirateurs***	Nombre	400 000	300 000	200 000	30 000
	Prix (en dollars É.-U.)	20 000	20 000	20 000	20 000
	Coût (en dollars É.-U.)	8 000 000 000	6 000 000 000	4 000 000 000	600 000 000
Kits de dépistage***	Nombre	730 000 000	550 000 000	310 000 000	74 000 000
	Prix (en dollars É.-U.)	100	100	100	100
	Coût (en dollars É.-U.)	73 000 000 000	55 000 000 000	31 000 000 000	7 400 000 000
Équipement de protection**	Nombre	7 040 000 000	5 280 000 000	2 960 000 000	707 200 000
	Prix (en dollars É.-U.)	50	50	50	50
	Coût (en dollars É.-U.)	352 000 000 000	264 000 000 000	148 000 000 000	35 360 000 000
Total (en dollars É.-U.)		445 995 000 000	334 512 500 000	188 985 000 000	44 197 500 000
Total (en milliards de dollars)		446	335	189	44

Source : Estimations de coûts par la CEA à partir des chiffres de la demande de l'Imperial College et de diverses sources de prix⁵⁶

* Hypothèse de la CEA selon laquelle les besoins en lits d'hôpital prévus par l'Imperial College ne sont satisfaits qu'à 50% en Afrique (soit un déficit de 50 %)

** Hypothèse de la CEA selon laquelle les besoins en lits d'unité de soins intensifs et en équipements de protection prévus par l'Imperial College ne sont satisfaits qu'à 20% en Afrique (soit un déficit de 80 %)

*** Hypothèse de la CEA selon laquelle les besoins en concentrateurs d'oxygène, respirateurs et kits de dépistage sont satisfaits à 0% en Afrique (soit un déficit de 100%)

56 **Respirateurs** : www.forbes.com/sites/amyfeldman/2020/03/27/medical-device-entrepreneur-designs-emergency-ventilator-at-10000-price-point-to-battle-coronavirus/#4761ff1d2611

https://adonyss.com/medical-equipment?s_recid=173298745&s_query=ventilator.

Concentrateurs d'oxygène : www.healthwellness365.com/best-portable-oxygen-concentrator/

<https://adonyss.com/category/oxygen-concentrators?device=c&keyword=%2Boxygen%20>

https://adonyss.com/category/hospital-beds?device=c&keyword=%2Bicu%20%2Bconcentrator&placement=&adgroup=102034976760&campaign=9723488613&gclid=CjwKCAjw6b0BRBMEiwANd1_SHgDtRR81gbM3jPH466iS6J-IRfTH9fO_Oomflf92O1zxMtOvQ2YDhoCpOMQAvD_BwE

Lits d'unité de soins intensifs : https://adonyss.com/category/hospital-beds?device=c&keyword=%2Bicu%20%2Bbeds&placement=&adgroup=104849243412&campaign=9718751492&gclid=CjwKCAjw6b0BRBMEiwANd1_SENV-X_qmTCtVlIP16MwaZK-FyuMmWqWW-f-3stfYS7m7MCiIKBdPxoC0KYQAvD_BwE

https://adonyss.com/medical-equipment?s_recid=173298745&s_query=hospital+bed

Lits d'hôpital : https://adonyss.com/medical-equipment?s_recid=173298745&s_query=hospital+bed

Kits de dépistage : www.theguardian.com/business/2020/mar/30/cheap-covid-19-test-kits-for-ocado-staff-may-be-unreliable-union-warns.

www.aljazeera.com/news/2020/03/bangladesh-scientists-create-3-kit-detect-covid-19-200323035631025.html

www.ccn.com/this-10-minute-coronavirus-test-is-what-the-world-needs-and-it-costs-1/.

Équipement de protection : https://adonyss.com/medical-equipment?s_recid=173298745&s_query=hospital+bed.

Annexe II : Scénarios d'estimation de la croissance du PIB

Base de référence	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Prévisions de croissance pour 2020 établies par l'ONU	Hypothèses <ul style="list-style-type: none"> • Chocs de l'offre. Choc de l'offre de travail d'environ 10 % dû au COVID-19 • Chocs commerciaux de l'économie mondiale dus à un ralentissement économique mondial ; • Baisse de la demande de produits africains entraînant une chute du PIB de 0,35 point de pourcentage 	Hypothèses : <ul style="list-style-type: none"> • Chocs de l'offre. Choc de l'offre de travail d'environ 25 % dû au COVID19. • Chocs commerciaux de l'économie mondiale dus à un ralentissement de l'économie mondiale. Baisse de la demande de produits africains entraînerait une diminution du PIB de 0,35 point de pourcentage. 	Hypothèses : <ul style="list-style-type: none"> • Chocs de l'offre. Choc de l'offre de travail d'environ 50 % dû au COVID-19. • Chocs commerciaux de l'économie mondiale dus à un ralentissement économique mondial. • Baisse de la demande de produits africains entraînant une chute du PIB de 0,35 point de pourcentage
Aucun changement	1,4 point de pourcentage de variation	3,1 points de pourcentage de variation	5,8 points de pourcentage de variation
3,2 %	1,8 %	0,1 % de croissance	-2,6 %

Source : Modèle macro de la CEA.

Annexe III : Les réponses à la pandémie de COVID-19, par pays africain, au 7 avril 2020

Pays	Politique budgétaire		Politique monétaire		Taux de change et commerce	Distanciation sociale	Confinement et fermeture des frontières	Autres
	Relance budgétaire	Exemptions ou dérogations fiscales	Taux d'intérêt	Liquidité et mesures macro-prudentielles				
Afrique centrale								
Cameroun	.					X	X	X
Rép. centrafricaine	.		X			X		X
Tchad	X		X			X	X	
Congo	X			X		X	X	X
Guinée équatoriale	X		X			X	X	
Gabon	X		X			X	X	
Sao Tomé-et-Principe	.		.			X	X	X
Afrique de l'Est								
Burundi						X	X	X
Comores						X	X	
République démocratique du Congo						.		
Djibouti							X	
Érythrée						X		
Éthiopie	.					X	X	
Kenya	.			.		X		
Madagascar	X	X	X		X	X	X	
Rwanda	.		X			X	X	
Seychelles	.		X			X	X	X
Somalie						X	X	X
Soudan du Sud						X	X	
Ouganda	X		X		X	X	X	X
R-U de Tanzanie						X	X	X
Afrique du Nord								
Algérie	X	X	X		.	X		X
Égypte	X	X	X	X		X	X	
Libye	X					X	X	X
Mauritanie	X		X			X	X	X
Maroc	X	X	X	X	X	X	X	X
Soudan	.					X	X	X
Tunisie	X		X			X	X	X

Pays	Politique budgétaire		Politique monétaire		Taux de change et commerce	Distanciation sociale	Confinement et fermeture des frontières	Autres
	Relance budgétaire	Exemptions ou dérogations fiscales	Taux d'intérêt	Liquidité et mesures macro-prudentielles				
Afrique australe								
Angola							X	
Botswana	X					X	X	
Eswatini	X		X			X		X
Lesotho			X			X		X
Malawi	.					X		
Maurice	X		X	X	X	X	X	
Mozambique	X		X		X	X		X
Namibie	X		X		X	X	X	X
Afrique du Sud	X	X	X	X	X	X	X	X
Zambie	.		.			X		
Zimbabwe	.		X		X	X		
Afrique de l'Ouest								
Bénin	X			X		X	X	X
Burkina Faso	X			X		X	X	
Cabo Verde	X	X				X		X
Côte d'Ivoire	X			X		X	X	
Gambie	X		X			X	X	
Ghana	X		X			X	X	
Guinée								
Guinée-Bissau				X		X	X	
Libéria	.			X		X	X	X
Mali	.			X		X	X	X
Niger	X			X		X	X	X
Nigéria	X	X	X		X	X	X	X
Sénégal	.			X		X	X	X
Sierra Leone	.		X			X	X	X
Togo	.			X		X	X	X

Légende : « X » indique qu'une politique est en cours de mise en œuvre ; « . » indique qu'une politique a été annoncée, mais n'a pas encore été mise en œuvre.

Le COVID-19 Sauver des vies
en Afrique et l'économie

